

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88 tel. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—. LE NUMÉRO 30 ct. Directeur: René Meylan. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt. Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguët (Genève).

Billet valaisan: LE RAWIL AU FOND D'UN TUNNEL

La décision du Conseil fédéral sur les routes nationales ne nous a guère étonné, car on doit bien comprendre que ces messieurs considèrent le Rawil comme un objet mineur devant l'énormité de la tâche à accomplir.

Comment voulez-vous d'ailleurs que ces messieurs de Berne puissent se rendre compte de l'importance économique de ce tunnel lorsque l'on voit la réaction des Valaisans dont une bonne partie acceptent cette décision avec une facilité témoignant de leur satisfaction intérieure.

Certes, du point de vue politique, nous comprenons que le Conseil fédéral s'attache à résoudre le problème des grandes transversales avant tout. Ce raisonnement technique pur est incontestable.

Toutefois, peut-on considérer cet objet uniquement sous cet angle? Nous ne le pensons pas. La construction des routes nationales a plusieurs aspects et non des moindres.

Il ne suffit pas de vouloir construire et de mettre à disposition un nombre appréciable de millions. Il faut aussi regarder si ces millions peuvent être utilisés. Cela n'a pas été le cas jusqu'à ce jour. Il semble bien en conséquence qu'une meilleure répartition devrait être envisagée. A quoi bon attribuer des millions si l'on sait d'avance qu'ils ne seront pas employés?

On n'avance pas avec ces travaux comme une armée au commandement. Non seulement l'équipement des entreprises a ses limites, les emplacements également, et il reste tous les impondérables qui sont généralement fort nombreux dans ce domaine. Il n'est donc pas étonnant que l'on parle de réserves à constituer éventuellement, réserves qui pourraient être affectées à d'autres œuvres du programme.

Du point de vue économique, on prétend qu'il faut utiliser à plein rendement certaines entreprises mieux montées que d'autres, afin d'obtenir un avancement plus sûr et un meilleur travail. Ce raisonnement de prime abord est souriant et il tient parfaitement. A l'examen, le problème est plus nuancé, car l'Etat se doit de ne pas favoriser constamment les mêmes, mais répartir avec une certaine justice le potentiel économique. Ceci est non seulement valable entre les entreprises, mais également entre les régions.

Par cette politique, il semble que le fait d'avoir des entreprises bien organisées permette d'obtenir des prix raisonnables. Elles pourraient effectivement assurer une production à bien meilleur marché. Le font-elles? En réalité, elles font des offres uniquement en fonction de la concurrence éventuelle qui est fort réduite précisément par cette politique. De plus, elles suivront l'avancement des travaux, passant d'un coin de la Suisse à l'autre, ramassant tout sur leur passage. C'est ainsi qu'avec l'argent des collectivités elles se créent un véritable monopole.

Si l'on paie les impôts au lieu du travail, il n'en reste pas moins que ces entreprises drainent l'économie du pays vers les grands centres. Il en est de même pour les bureaux techniques. Prenons le cas du Rawil. Le Valais subit une baisse de conjoncture assez considérable et aurait besoin d'un renouveau. Nous admettons que le barrage d'Emosson va apporter dans une certaine mesure ce souffle; mais le Rawil aurait été à la mesure de nos entreprises et aurait absorbé en partie le trop-plein que nous subissons. Ça, c'est un des aspects.

Il reste l'autre, qui est de loin le

plus important. Le Valais central, en particulier, et l'ensemble du canton, en général, pour développer normalement leur économie, doivent être reliés au centre de la Suisse par une voie plus courte. Nous ne saurions compter le nombre d'industries qui se seraient installées si nos voies de communications avaient été meilleures. Evidemment, ce point particulier peut donner l'impression que nous examinons l'affaire par le petit côté. De notre point de vue, le développement d'une région ne peut pas laisser la collectivité indifférente.

Une autre face qui touche directement l'ensemble des usagers de la route est bien de savoir s'il ne serait pas opportun de déverser sur le Simplon et le Saint-Bernard une partie du trop-plein du Gothard. Est-ce que ce ne serait pas une politique plus sage? Le Rawil serait plus vite réalisé que le Gothard et, en conséquence, viendrait plus rapidement soulager ce dernier.

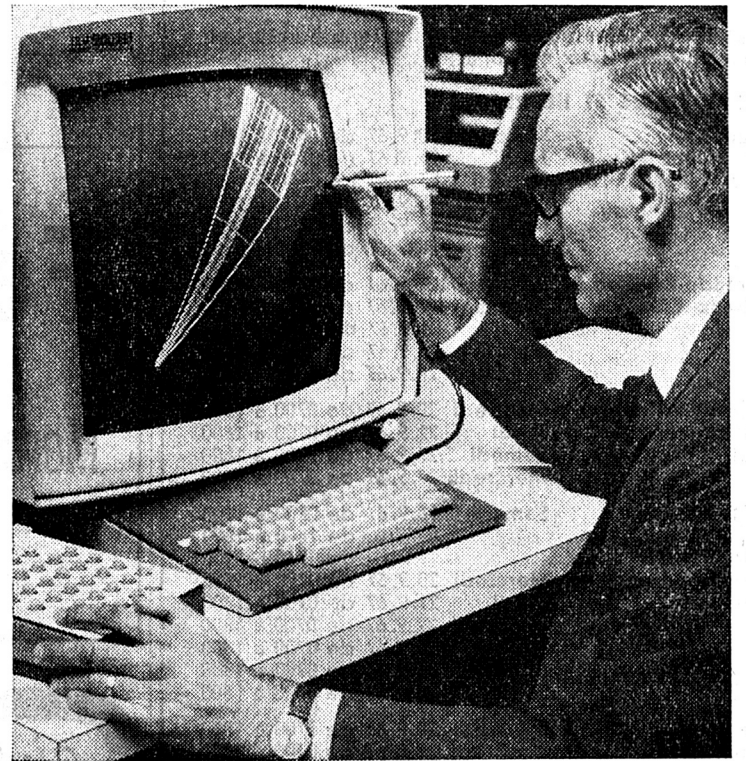
A quoi cela nous sert-il d'investir des millions au Simplon si celui-ci est court-circuité par le Saint-Bernard et ne sera pas utilisé d'une manière rationnelle. Il en est d'ailleurs de même du Saint-Bernard qui pourra avant peu assurer une bien plus grande circulation.

La nécessité du Gothard n'est pas contestée, mais il est évident que l'on sous-estime l'importance du Rawil.

Ceci nous amène à déclarer notre indignation devant la résignation de certains Valaisans sur ce sujet. Nous comprenons que beaucoup sont intéressés par l'autoroute Lausanne-Villemore et nous serons les premiers à applaudir à la suppression du goulot. De là à faire passer au second plan une position vitale pour le canton, il y a une marge.

Albert DUSSEX.

Technique moderne



Une des principales attractions de l'exposition de matériel de bureau (connue sous son sigle allemand de BUFA) qui vient de s'ouvrir à Zurich-Erlikon, est l'unité optique 2250 des International Business Machines. L'opérateur, utilisant un « crayon rayonnant », peut modifier sur l'écran les données d'un projet. Notre photo donne un exemple: un technicien « dessine » la forme optimale d'un avion supersonique. A gauche les touches de fonctionnement et au centre celles de la numérotation alpha.

NOUVELLES SUISSES

Fribourg: Candidats socialistes au National

Le Parti socialiste fribourgeois a établi une liste de six candidats pour les prochaines élections au Conseil national. Son choix s'est porté sur C. Strelbel, conseiller national sortant; G. Ayer, Villars-sur-Glâne; G. Friedly, conseiller communal à Fribourg; J.-J. Guillaume, à Romont; L. Lanthmann, à Bulle; et J. Riesen, à Flamatt. Ces six candidats sont tous députés au Grand Conseil fribourgeois. Le Comité

directeur du parti a, par contre, remis à plus tard sa décision concernant un apparemment éventuel avec le Parti radical.

Par ailleurs, rappelons que le Parti socialiste présentera un candidat pour l'élection complémentaire au Tribunal cantonal. Son choix s'est porté sur M^e P. Siegwart, avocat à Fribourg, juriste qui ne milite pas dans les rangs socialistes.

CEE: La Suisse toujours dans l'expectative

Le conseiller fédéral Schaffner, chef du Département de l'économie publique, a renseigné lundi deux commissions du Conseil des Etats, celle des affaires étrangères et celle du commerce extérieur, sur notre attitude à l'égard de l'intégration européenne, attitude qui n'a guère changé depuis l'exposé de M. Schaffner à la session d'été. Nous restons, par la force des

choses, dans l'expectative, ce qui ne veut pas dire inaction. L'attitude qui a été définie il y a sept ans (message du Conseil fédéral sur l'adhésion à l'AELE) reste la même: le but à atteindre est le grand marché européen. Toutefois, les modalités de nos rapports actuels et futurs avec la CEE doivent constamment être redéfinies, compte tenu de l'évolution et des expériences faites de part et d'autre.

La presse discrète sur elle-même

L'information, c'est un service public, aiment à proclamer les journalistes. Cette règle, les journaux ne l'appliquent guère à eux-mêmes.

Le lancement, presque simultanément, de deux journaux du soir, à Zurich, la prochaine confrontation entre la « National-Zeitung » et le « Tages-Anzeiger », d'une part, et le groupe Ringier, d'autre part, n'a fait l'objet que de brèves déclarations des intéressés.

Il est vrai que le jeu d'offensive et de contre-offensive est clair. Il y a une année, « Blick » est devenu le journal suisse pouvant annoncer le plus fort tirage, coiffant au poteau le « Tages-Anzeiger ». Mais sa position de journal qui vend surtout au numéro et non à l'abonnement était vulnérable, surtout si on l'attaquait sur son propre terrain: la vente au numéro; c'est ce qu'ont décidé les deux grands de la presse alémanique, journaux à l'abonnement. La « National-Zeitung » et le « Tages-Anzeiger » lancent « Die Neue Presse ». Le groupe Ringier, éditeur de « Blick », répond par un contre-feu. Il éditera un journal du soir, de vente au numéro, l'« Express ». Cette stratégie, on la comprend facilement; on regrette pourtant la discrétion des éditeurs.

Par exemple, un point mériterait explications. Ces deux journaux du soir sont donc conçus pour la vente au numéro, dans les kiosques. Or, chacun sait qu'il s'agit là d'un journalisme difficile. La vente au numéro implique le risque des bouillons. Dès que l'actualité est morne, la vente faiblit immensément, sans que le tirage ait été modifié; il en résulte des pertes importantes. D'où, qu'on le

veuille ou non, la nécessité de relancer constamment la curiosité du lecteur et de le prendre aux trépas.

« Blick » fut le premier journal suisse à travailler de la sorte: vente au numéro, donc retape du lecteur. Son genre, son style, que lui imposait sa formule, suscita chez les confrères des indignations vertueuses. Aussi on aimerait que les responsables du journal qui va être lancé, « Die Neue Presse », qui devra s'imposer sur le nouveau marché de la vente au numéro, qui devra de surcroît affronter la concurrence d'un « Blick » du soir, on aimerait donc que la rédaction explique sa formule. Comment espère-t-elle vendre sans faire le trottoir?

Grande discrétion aussi sur les mesures qu'impose le déficit croissant (30 000 fr. par mois, dit-on) de la « Gazette de Lausanne ». La « Weltwoche » relatait, au début de cet été,

l'ouverture de pourparlers avec le « Journal de Genève ». Les chances d'aboutir à un accord entre ces deux journaux de même nature et de classe internationale étaient pourtant jugées minces: malgré l'indépendance dont jouit l'équipe rédactionnelle, dit le chroniqueur de la « Weltwoche », le « Journal de Genève » est le porte-parole de la haute finance genevoise. D'où la difficulté d'une entente. Le même journaliste cite aussi l'ouverture de négociations entre les propriétaires de la « Feuille d'Avis », dont l'actionnaire majoritaire serait, selon la « Weltwoche », la famille Payot; la « Gazette » apporterait à la « FAL » ses chroniques internationales et littéraires. Là non plus, il ne semble pas que la négociation soit très avancée.

Curieuse sous-information: la presse n'est pas un sujet pour la presse, malgré les maisons de verre où s'expriment nos journaux. D. P.

Abricots: Bonne nouvelle, mais trop tardive

Le Groupement des consommatrices de la Suisse alémanique et du Tessin a signalé le cas d'un détaillant qui a eu le courage de vendre des abricots valaisans de premier choix au prix réduit de 1 fr. 65 et non pas au prix officiel de 1 fr. 95 le kilo, ensuite de quoi, le Département de l'économie publique aurait interdit de poursuivre ces ventes spéciales.

Le département a précisé lundi à ce sujet que le prix de vente aux consommateurs fixé à 1 fr. 95 le kilo pour toute la Suisse, y compris les régions

de montagne, est un prix maximum qu'il est interdit de dépasser, mais non d'abaïsser. Il n'existe aucune base légale permettant de fixer des prix minimums ou des prix fixes. En conséquence, aucun service officiel n'est autorisé à intervenir contre la vente des fruits à un prix inférieur à 1 fr. 95 ou même à prendre des sanctions contre le détaillant en question.

Le fonctionnaire de l'Office fédéral du contrôle des prix avait pris contact, dans le présent cas avec l'Usego dont fait partie ledit détaillant et non avec le détaillant lui-même.

Le Grand Conseil bernois s'occupe de Thorberg

Lundi après midi, le Grand Conseil bernois a, en début de séance, entendu une déclaration gouvernementale concernant les attaques du « Beobachter » du 31 août dernier: « Dans une déclaration de presse, le « Schweizerische Beobachter » reprochait au président du Conseil exécutif, M. Bauder, d'avoir fourni au Grand Conseil du canton de Berne, des renseignements qu'il savait partiellement inexacts sur les méthodes disciplinaires qui sont appliquées dans le pénitencier de Thorberg et qui avaient fait l'objet d'une campagne de presse dans cette publication.

Le Conseil exécutif du canton de Berne rejette ce reproche et déclare que les commentaires de son président sont confirmés par les pièces du dossier. Ces commentaires se fondent sur le procès-verbal de la séance que la commission de justice a tenue le 28 août dernier dans l'établissement de Thorberg, ainsi que sur les documents joints à ce procès-verbal.

Après avoir accepté le rapport sur la gestion de la Direction de l'économie publique, le Grand Conseil a entendu et accepté quatre interventions parlementaires ayant trait à la direction précitée.

Cela s'est passé dans notre pays

LUCERNE: Candidats socialistes. — Le Parti socialiste lucernois a décidé de présenter une liste de neuf candidats pour les élections au Conseil national. A la tête de celle-ci, figure le nom de l'actuel conseiller national A. Muheim, de Lucerne, suivi de ceux de H.-E. Balsiger, Lucerne, O. Schmid, Kriens, K. Solleder, Wikon, H. Surber, Kriens, A. Suter, Lucerne, T. Bratschi, Lucerne, K. Herbst, Emmen, et M. Kistler, Lucerne.

LUGANO: Sauvage agression. — La semaine passée, vers 11 h. du soir, trois bandits masqués ont attaqué dans une cabane de la forêt de Torricella, où il habite tout seul, M. Zambelli, 72 ans. Les trois bandits ont menacé le vieillard avec un fusil chargé et une baïonnette et ont versé de l'es-

sence sur le sol en menaçant d'incendier la cabane. Le pauvre homme, après avoir résisté pendant plusieurs heures, a dû céder et indiquer où il avait caché tout son argent, environ 1500 fr. Après avoir pris le magot les trois bandits se sont enfuis, mais la police a pu les arrêter. Il s'agit d'un jeune Tessinois de Lamone, d'un Hongrois qui s'est réfugié en Suisse en 1956 et d'un Américain.

BALE: Odieux individu. — Le Tribunal correctionnel a condamné un musicien de 54 ans à trois ans et demi de réclusion pour délits d'avortements répétés, commis de 1962 à 1966. Le personnage prenait également des photographies pornographiques de ses « clientes ». Ces photographies faisaient l'objet d'un intense trafic.

La Chaux-de-Fonds

AVIS DE TIR

Des tirs à balles aux armes d'infanterie auront lieu aux dates et lieux suivants:

LIEUX, DATES ET HEURES:

Renan, La Juillarde - Les Places	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Samedi 23.9.67 de 0700 à 1800
	Lundi 25.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 28.9.67 de 0700 à 1800
Grande-Bertière Chaux-d'Amin	Vendredi 15.9.67 de 0700 à 1800
	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
	Mercredi 27.9.67 de 0700 à 1800
Vue-des-Alpes, Crêt-Meuron, Saffrière	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Samedi 23.9.67 de 0700 à 1800
	Mercredi 27.9.67 de 0700 à 1800
Tête-de-Ran, Les Neigeux, Mont-Dar, Combe des Cugnets	Samedi 16.9.67 de 0700 à 1100
	de 1400 à 1600
	de 1930 à 2200
	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Lundi 25.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 28.9.67 de 0700 à 1800
Le Locle, Combe des Enfers	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Lundi 25.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
Le Locle, stand, Les Jeannerets	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Samedi 23.9.67 de 0700 à 1800
	Lundi 25.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 28.9.67 de 0700 à 1800
Entre-Deux-Monts-Dessous	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
La Chaux-du-Milleu, les carrières de la Cornée	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Samedi 23.9.67 de 1330 à 1530
	Mercredi 27.9.67 de 1330 à 1600
	Jeudi 28.9.67 de 1000 à 1200
Le Cerneux-Péquignot, Les Roussotes	Mardi 19.9.67 de 1000 à 1730
	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
La Brévine, stand	Vendredi 22.9.67 de 0900 à 1700
Les Pradières - Mont-Racine (avec lance-mines)	Mardi 19.9.67 de 0700 à 1800
	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1800
	Jeudi 21.9.67 de 0700 à 1800
	Vendredi 22.9.67 de 0700 à 1800
	Lundi 25.9.67 de 0700 à 2200
	Mardi 26.9.67 de 0700 à 1800
	Mercredi 27.9.67 de 0700 à 2100
	Jeudi 28.9.67 de 0700 à 2100
	Vendredi 29.9.67 de 0700 à 1800
La Grande et la Petite-Sagneule (avec lance-mines)	Jeudi 14.9.67 de 0700 à 1800
	Samedi 16.9.67 de 0700 à 1900
	Mercredi 20.9.67 de 0700 à 1730
	Mercredi 27.9.67 de 0700 à 2300
	Jeudi 28.9.67 de 0700 à 1800

Postes de commandement sur les emplacements des tirs.

Le public est prié de se conformer aux avis de tir qui seront affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction des ratés:
Cp. gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

Le commandant de troupe: tél. (038) 5 49 15.



Ville de La Chaux-de-Fonds
PISCINE DES MÉLÈZES

Fermeture

Mercredi 13 septembre 1967
à 18 heures

Club de conversation

dirigé et animé par des professeurs enseignant dans leur langue maternelle:
tous les mercredis, de 18 h. 30 à 19 h. 20 et de 19 h. 25 à 20 h. 15, dans les langues française - allemande - anglaise - italienne - espagnole.
Demandez le programme détaillé de nos cours du soir.

Ecole Benedict
Neuchâtel — La Chaux-de-Fonds

Début des cours: 18 septembre 1967.

le peuple

quotidien

la sentinelle

socialiste romand

pour
toute votre
publicité



Grand choix
de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

SERRE 81
Tél (039) 2 12 31

Offres d'emploi



Département de
l'Instruction publique
MISE AU CONCOURS

Un poste d'

INSPECTEUR des écoles primaires et préprofessionnelles

est mis au concours.

Entrées en fonction:

le 1^{er} novembre 1967, comme délégué à l'application de la réforme scolaire dans la section préprofessionnelle;
le 1^{er} juillet 1969, comme inspecteur d'écoles primaires et préprofessionnelles.

Obligations et traitements légaux.
Titres requis: formation pédagogique. Dès le 1^{er} juillet 1969, le titulaire du poste d'inspecteur d'écoles sera tenu de résider dans l'arrondissement d'inspection qui lui aura été attribué.
Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être envoyées à l'Office du personnel, Château, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 27 septembre 1967.
Neuchâtel, le 6 septembre 1967.

Le conseiller d'Etat,
chef du département:
GASTON CLOTTU

Administration cherche

MÉCANICIEN sur automobiles et quelques MANŒUVRES

Bons salaires, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Adresser offres sous chiffres 6455 au bureau du journal, Parc 103, à La Chaux-de-Fonds.

A LA CHAUX-DE-FONDS
1000 m² sur 4 étages
EXPOSITION

Meubles
Tapis
Rideaux

Gravier 14

LEITENBERG



VILLE DU LOCLE

LOCATAIRES RÉSILIÉS POUR LE 31 OCTOBRE 1967

Nous prions les locataires dont le bail a été résilié pour le 31 octobre 1967 et qui n'ont pas été en mesure de trouver un nouvel appartement de s'annoncer à l'Office des logements, bureau N° 13, Hôtel de Ville, jusqu'au 12 septembre au plus tard.

OFFICE DES LOGEMENTS

MACHINE À LAYER

neuve, 100% automatique, garantie une année. Très, très bas prix. Facilités de paiement.
Tél. (021) 25 95 64.

LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes Achat, vente échange - Librairie place du Marché. tél. 2 33 72

Faites lire
votre journal

PRÊTS



Ouvert le samedi matin

Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Avenue
Léopold-Robert 88
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 3 16 12

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6, tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires — Cercueils
Transports auto — Prix modérés

VAUD



cuisson rapide - fine cuisine - bien-être moderne

Notre campagne d'échange:

Achetez une nouvelle cuisinière à gaz moderne

remise de 50.- à 145.- francs

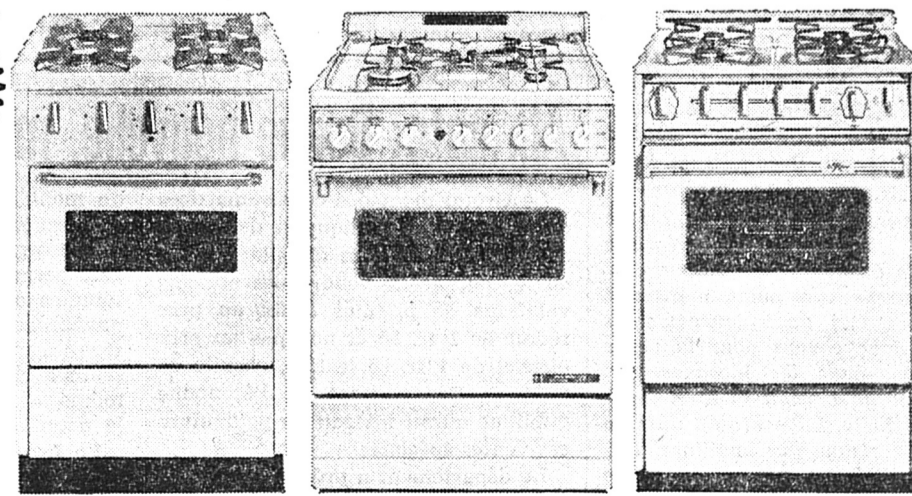
+ prime de 50.- à tout nouvel abonné au gaz de cuisson

En vente chez:

Henri Cavé - Au Centre - Le Cordon Bleu SA - Diemand SA - Innovation SA - L. Pamblanc et Cie SA - Perret frères - La Placette - Sabag SA - Schmidt Saint Laurent SA - Y. Thut - Troesch et Cie SA - R. Bottin Gland - Mutzenberg et Cie Prilly - Magasin des Services Industriels -

Stands du Comptoir Suisse:

Bono — Ména-Lux — Le Rêve — Usogaz





la Page de la Famille



LE DIRECTEUR

Nouvelle

Bernard se sentait l'âme d'un parfait musicien. C'est du moins ce qui l'incita, certain soir, à se présenter à M. Charles Zellweger, directeur des Cadets, compositeur talentueux, auteur de la chanson des « Vieux Prés » qu'entonnent encore de nos jours vieux et jeunes de ce bon canton de Neuchâtel.

— Bien, lui dit le directeur. Montre-moi ton carnet scolaire.

Bernard, muni du fameux document qui, malheureusement, comportait la plus mauvaise mention de l'année, le présenta timidement.

— Mon garçon, fit le directeur, ayant achevé la lecture du carnet, je ne puis t'admettre dans la société. Tu ne seras jamais musicien.

Bernard, ulcéré, s'en fut chez lui conter sa déconvenue. Son père, premier musicien des Breuleux, à faire partie de la musique ouvrière chaux-de-fonnière, ne tergiversa pas :

— Bernard, lui dit-il, je vais demander ton admission dans ma propre société. Tu suivras les cours d'élèves et je serais étonné qu'un seul, parmi les Willemin qui viennent des Breuleux, ne soit pas musicien.

Bernard, qui ne se tenait pas de joie, suivit les cours d'élèves, apprit à sortir de son premier instrument, un alto mi b, des « hum ta ta ! » sonores, contretemps propres à l'accompagnement, et se comporta si bien qu'il fut admis à jouer bientôt dans la fanfare.

Ah ! qu'il fut ineffable l'instant où le néophyte reçut son premier équipement ! Ce n'est d'ailleurs qu'une façon de parler, puisque, les tenues de la garde-robe étant trop grandes pour sa taille enfantine, il ne fut gratifié que d'une casquette. Mais quelle casquette ! Verte, à large visière et petit liséré, elle attirait invinciblement les regards. Et quel succès obtenait le garçon quand, portant des culottes courtes et coiffé de son couvre-chef magnifique, il déambulait en cortège, parmi ses camarades chevron-

nés, équipés de pied en cap, tirant de son alto ses « hum ta ta ! » les plus convaincants !

Ses talents musicaux s'épanouissant de plus en plus, les années aidant, il joua successivement du baryton, du piston, devint piston solo et c'était plaisir d'entendre les sons qu'il tirait comme des fleurs sonores de son instrument.

Sa maîtrise continuant de s'affirmer, il fut promu sous-chef, dirigea les cours d'élèves et sortit d'excellents éléments parmi ces musiciens qui, dans ce monde troublé par la discorde, n'ont d'idéal que répandre l'harmonie.

Bientôt, sa carrière trouva de plus larges avenues. Il s'astreignit pendant deux ans à des cours directoriaux, études théorie, harmonie, transcriptions, transpositions, puisqu'il est impossible de tenir fermement une baguette sans ces études qui sont comme le levain de toute formation sérieuse.

Puis arriva le soir du premier grand concert qu'il devait maîtriser de sa baguette pour un millier d'auditeurs attirés par la circonstance. Brou ! Quels frissons parcoururent l'échine du directeur néophyte ! Ce fut néanmoins un succès impressionnant, tel que Bernard, de retour chez lui, fondit en larmes, tous nerfs lâchés, après cette rude épreuve.

Ce fut ensuite, durant plus de douze ans, une succession de concerts et cortèges en ville, de concerts à l'étranger, comprenant des instants pathétiques, entre autres le dépôt d'une couronne sur la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe parisien, devant toute la fanfare, ou l'obtention, à Strasbourg, d'une médaille d'honneur décernée par la Musique ouvrière de la ville, car — dussent les mânes de M. Zellweger en vouloir à l'auteur de ces lignes — quelle que fût l'autorité du grand maître quand il émit son verdict, Bernard avait l'âme d'un musicien.

Carlo Jeanrenaud

La chose imprimée en libre-service

Le livre est-il une marchandise comme une autre ? Posée il y a une trentaine d'années, cette question aurait alors paru un sacrilège à cette fraction de la population qui disposait de revenus lui permettant d'accéder à la culture littéraire. Aujourd'hui, la même question n'est plus guère débattue : l'UNESCO, qui défend une haute idée de la culture, a tranché en publiant la « Révolution du Livre », de Robert Escarpit. Mais cette réponse affirmative ne signifierait rien si elle n'était venue sanctionner le lancement des collections de poche et l'accueil enthousiaste réservé à ces éditions par un public toujours plus vaste.

Le livre donc se vend bien — et de plus en plus tout seul grâce à sa marque (auteur), à son contenu (texte) et à son emballage (couverture).

Nous pouvons mettre au crédit de notre civilisation cette réjouissante évolution, à laquelle les drugstores, les supermarchés et, de manière générale, les magasins en libre-service ont efficacement contribué.

C'est dans la poche

L'idée de pouvoir glisser dans sa poche un ouvrage de format réduit ne date pas de notre siècle ; il suffit de penser aux petits livres d'heures du Moyen Age ou aux gravures anciennes représentant par exemple Rousseau parcourant la campagne, un manuscrit roulé dans la poche de sa redingote.

Mais c'est pendant la deuxième guerre mondiale que les « pocket-books », adaptés aux dimensions des poches d'uniforme, furent édités à l'intention des soldats de l'armée américaine. Le petit livre a bien réussi sa reconversion puisque dans le civil il s'est répandu non seulement aux Etats-Unis et dans les pays anglo-saxons, mais également en France, haut lieu de l'édition littéraire à haut prix.

Si l'on excepte les indispensables « Que sais-je » dont les Presses Universitaires de France ont entrepris la publication dès après la guerre, c'est en 1953 que le livre de poche a fait son apparition en France¹. Cette année-là, la société « Le Livre de Poche », patronnée par Hachette, sortait ses premiers titres ; il s'agissait de rééditions d'ouvrages souvent devenus introuvables en librairie. Parmi les dix premiers auteurs sélectionnés, on relève les noms de Zola (« La Bête humaine »), de Gide (« La Symphonie pastorale »), de Saint-Exupéry (« Vol de Nuit ») et de Sartre (« Les Mains sales »). Dans les fonds de divers éditeurs (principalement Gallimard) le Livre de Poche a trouvé en dix ans plus de 1000 titres, tirés chacun à 75 000 exemplaires au moins. Aujourd'hui, cette collection, qui peut se vanter à juste titre de livrer au public « en textes intégraux tous les chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine », en est à son 2000^e numéro (cadence de parution : 2 par semaine)².

Inutile de préciser qu'un tel succès n'est pas passé inaperçu : en 1965, 25 maisons d'édition françaises et belges s'étaient déjà lancées dans le petit format à bon marché ; bien sûr, l'importance des quelque cinquante collections disponibles à ce jour est variable (de quelques dizaines à plusieurs centaines de titres). Mais dans l'ensemble on n'a enregistré aucun échec.

Une fraction de ce succès général est imputable à l'excellente et très efficace diffusion assurée en France et dans les pays francophones par la Librairie Hachette, qui approvisionne environ 25 000 points de vente. Mais il y a plus, derrière le succès du livre de poche, qu'une bonne organisation commerciale. Il y a ce qu'il est convenu d'appeler la révolution du livre.

En libre-service

Cette révolution a tout d'abord un aspect technique, déterminant pour le calcul du coût de production d'un livre. La proportion des frais fixes représentés par l'impression d'un ouvrage (composition typographique, maquettes, mise en pages) varie naturellement en raison inverse du chiffre de tirage : ainsi, un livre tiré à 50 000 exemplaires peut être vendu à la moitié du prix qu'il faudrait en demander s'il avait fallu changer le marbre après 5000 passages sous presse. D'où le prix populaire des livres au format de poche — qui en outre sont tirés sur un papier « économique ».

Passons sur les autres qualités techniques du « poche » : brochage

robuste, résistant à l'épreuve du transport répété dans une poche ou un sac ; couverture en semi-carton plastifié, sur laquelle l'eau et les taches glissent également ; rognage fait d'avance, ce qui évite le recours au coupe-papier ; enfin, typographie généralement agréable.

Mais la révolution du livre a aussi un aspect commercial. Car, comme déjà dit, le livre de poche se vend tout seul et fait désormais partie de l'assortiment des grands magasins, des magasins populaires, des supermarchés et des drugstores³. Pour ces magasins en libre-service, les éditeurs livrent des présentoirs et un matériel publicitaire propre à faciliter les ventes. Le client fait tout seul son choix, en fonction de ses préoccupations ou de critères plus subjectifs : couverture attrayante, texte de la première page (ou de la dernière, ou du milieu), souvenir de lectures ou de spectacles, etc.

Voilà donc entièrement bouleversés les circuits traditionnels de distribution pour les livres. Les sociologues avaient pris l'habitude de distinguer le « circuit lettré », passant par le libraire sérieux conseillant une clientèle formée de passionnés pour la chose littéraire, et le « circuit populaire », passant par les papetiers ou les marchands de journaux vendant également des romans policiers, sentimentaux ou d'aventures.

Aujourd'hui les librairies traditionnelles ne tiennent plus guère que la moitié (aux Etats-Unis : le quart) du marché des livres — et encore pour autant qu'elles aient développé leur rayon poche. Dans la région parisienne, pourtant bien dotée, on compte 300 librairies sur les 5000 magasins qui vendent des livres. On ne connaît pas les chiffres exacts pour la Suisse, mais il est vraisemblable que la plupart des détaillants vendant des livres ont le statut de « revendeurs » et comme tels ne bénéficient que d'une marge réduite.

Le barrage — et l'énorme dépense potentielle — que représente le seuil d'une librairie est difficile à franchir pour beaucoup. Mais dès lors que le livre vient se ranger à côté de boîtes de conserve, de paquets de cigarettes ou de disques à la mode, il devient accessible à tous.

Bouquins pour tous

Et tous peuvent trouver au petit format de quoi se distraire et s'instruire. Le choix s'est en effet élargi de manière spectaculaire au cours de ces dernières années, et les éditeurs ont fait preuve d'une certaine audace pour diversifier leurs productions respectives. On sait, en effet, que les collections de poche ne rassemblent plus seulement des œuvres de fiction, mais également des essais philosophiques, des traités scientifiques, des manuels d'histoire ou de géographie, des ouvrages — très prisés — étudiant des problèmes politiques, économiques et sociaux. Il suffit de consulter le catalogue de livres au format de poche, édité par le Cercle de la Librairie de Paris, pour apprécier la diversité des sujets traités dans les quelque 5000 « poche » parus à ce jour.

Les tirages fabuleux atteints par certains titres ont valu à leurs auteurs une diffusion inespérée. Ainsi Malraux, dont par exemple les « Conquérants » n'avaient pas trouvé 30 000 acheteurs en 37 ans et qui trouvent un prodigieux second souffle au format de poche, avec 338 000

exemplaires vendus en moins de dix ans. En 1965, la collection « Le Livre de Poche » comptait déjà 17 millionnaires, parmi lesquels Zola (21 titres), Sartre (9), Colette (15), auxquels s'est joint l'an dernier J. Verne (un million et demi de volumes vendus en 1965, pour 10 titres). Camus et Saint-Exupéry demeurent les plus demandés, avec plus d'un demi-million d'exemplaires vendus pour chacun de leurs livres.

Et que dire de Robbe-Grillet, auteur difficile s'il en est, qui trouve plus de 50 000 lecteurs pour l'édition de poche des « Gommes » ? Et de Mendès-France, dont l'essai « La République moderne » se vend à plus de 100 000 exemplaires ? Combien de savants, de philosophes, d'essayistes, d'ethnologues, de sociologues devront à la révolution du livre d'avoir trouvé un vaste public en dehors des cercles d'initiés qu'ils pouvaient espérer toucher !

Laissons de côté la question de savoir si tous les livres de poche imprimés trouvent non seulement un acheteur mais aussi un (ou mieux : plusieurs lecteurs)⁴. Il importe bien davantage que ceux qui ont appris à lire à l'école aient de plus en plus nombreux l'occasion de mettre en pratique cette utile connaissance. A cet égard, il est certain que des progrès sensibles restent à faire. On a établi qu'en France un tiers des lecteurs de livres de poche sont des universitaires, 29 % des employés et presque autant des ouvriers ; de toute évidence la composition de cette clientèle ne reflète pas celle de la population. L'idée que la lecture est un luxe demeure donc ancrée dans beaucoup d'esprits — et il faudra du temps pour l'en extirper.

Un bon moyen d'y parvenir est de rendre accessible la chose imprimée, en lui faisant par exemple place dans les magasins en libre-service, sous les formes qu'elle prend le plus souvent aujourd'hui : livres de poche, magazines et revues spécialisées. On peut y joindre bien sûr la chose enregistrée. Comme le dit si bien la devise de Larousse, qui s'y entend en matière de diffusion de la culture : « Je sème à tout vent. » O. Faber (« Le Coopérateur suisse ».)

¹ A dire vrai, les « Que sais-je » ne répondent pas à tous les critères du livre de poche ; ils en ont en effet le format, mais ni la couverture, ni surtout le tirage.

² La collection du « Livre de Poche » a été subdivisée et des séries spécialisées sont apparues, tel le livre de poche classique, chrétien, encyclopédique, historique, policier, etc.

³ Le drugstore à l'europpéenne, tel que M. Bleustein-Blanchet, directeur de la puissante société Publicis, en a créé à Paris (Champs-Élysées, Saint-Germain, Opéra, Défense, Orly), est un somptueux étalage de biens de consommation de masse : parfumerie, disques, accessoires d'habillement, etc. Les livres, journaux et périodiques y sont présentés en hautes piles juxtaposées, symbolisant une envivante abondance culturelle où l'excellent voisine avec le plus vulgaire.

⁴ Selon une enquête faite par un hebdomadaire littéraire français, neuf clients sur dix achètent un livre de poche avec l'intention de le lire. Un tiers à peine trouve le temps de le faire tout de suite. Que penser de tous les autres, qui attendent l'occasion propice ? Cf. « Les Temps modernes », avril 1965, p. 1803.

L'assistante de médecin

Tant de professions nouvelles s'offrent aux jeunes filles qu'elles n'ont que l'embarras du choix.

Bien des gens ignorent quelles sont les tâches d'une assistante de médecin. Ils ne pensent qu'à la demoiselle de réception qui ouvre la porte et répond au téléphone.

L'assistante de médecin exerce une profession paramédicale intéressante et variée. Elle aide le médecin dans sa tâche délicate et le décharge de tous les services qui ne sont pas de sa seule compétence. Selon qu'il s'agit d'un médecin de ville ou de campagne, d'un spécialiste ou d'un médecin de médecine générale, les activités de son assistante peuvent être les suivantes :

Travaux de bureau : téléphone, correspondance, formules diverses à remplir, tenue des livres et comptabilité, classement de fiches.

Assistance aux consultations : réception des malades et leur préparation à la consultation, assistance lors de certaines interventions médicales, entretien des instruments, utilisation de divers appareils.

Laboratoire et radiologie : examens chimiques ou cliniques au microscope, radiographies simples et développement.

D'autres travaux peuvent s'ajouter à cette liste s'il s'agit d'un spécialiste. L'assistante de médecin doit toujours veiller à la propreté parfaite des locaux médicaux. Certains médecins forment eux-mêmes leur assistante. Mais, en général, ils préfèrent celles qui sont professionnellement bien préparées et possèdent de solides connaissances

pratiques et théoriques. Cette formation leur est donnée dans des écoles professionnelles, mais, de plus en plus, dans des écoles spéciales d'assistantes, dirigées par des médecins. Une section pour assistantes médicales existe dans certaines écoles de commerce.

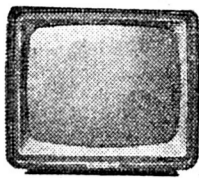
L'âge minimum d'entrée en apprentissage est de 17 à 18 ans ; la préparation dure un à deux ans, selon la formation scolaire préalable. Le programme des cours s'étend aux branches commerciales et médicales, ainsi qu'à la pratique du laboratoire et de la radiologie. Dans certaines écoles, les stages pratiques ont lieu chez un médecin et dans un hôpital. L'examen final donne droit à un diplôme.

L'assistante de médecin doit être douée d'intelligence et avoir suivi au moins une école primaire supérieure, une école secondaire si possible. La fréquentation d'une école de commerce ou un apprentissage commercial, la connaissance de langues étrangères et un peu de pratique du ménage constituent une formation préalable souhaitable.

Cette profession demande de la rapidité d'esprit, le sens de l'observation et de l'organisation, du sens pratique. Au point de vue du caractère, il est nécessaire d'avoir le désir d'aider son prochain, le contact humain facile, le sens des responsabilités et de l'ordre, de la discrétion et une amabilité naturelle. Une bonne santé est indispensable, car la profession d'assistante de médecin est assez pénible en ce qui concerne la durée du travail et la tension nerveuse.

Raccordements téléphoniques en suspens

De fin 1966 à fin juin 1967, le nombre des demandes de raccordement téléphonique non satisfaites est tombé de 42 491 à 41 406. Au cours du premier semestre 1967 ont été raccordés 44 873 nouveaux abonnés, soit 3815 de plus que pendant la même période de 1966. Il y a une année, le nombre des demandes non satisfaites s'élevait à 47 830 et avait atteint son point le plus haut.



LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Mardi 12 septembre

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Bonjour les enfants. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Millésimes. 20.00 Magazine. 20.20 Inter-médiateur musical. 20.30 «Le Procès de Mary Dugan», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Tribune des journalistes. 23.00 Petite sérénade. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Par i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. pour la Suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Trois Hommes dans un Bateau», feuilleton. 20.30 En attendant le concert... 20.35 Orch. symphonique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Chansons et danses pop. 6.50 Méditation. 7.05 Chron. agricole. 7.10 Mus. pop. 7.30 Automobilistes. 8.30 Compositeurs de Bohême. 9.05 Entracte. 10.05 Concert pop. 11.05 Emis. com. 12.00 Ensembles en vogue. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. récréative. 14.00 Au service des aveugles. 14.30 Pages de Chabrier. 15.05 Compositeurs français.

Mardi 12 septembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Demandez le programme! 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.30 Spécial 008. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Trois Hommes dans un Bateau», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presque! 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

Mardi 12 septembre

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Demandez le programme! 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.30 Spécial 008. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «Trois Hommes dans un Bateau», feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 Mus. sans paroles... ou presque! 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

CONVOICATIONS DU PARTI

JURA

Parti socialiste jurassien

CONGRÈS EXTRAORDINAIRE.

Ce congrès aura lieu à Moutier, dans la grande salle du Café du Moulin, le samedi 16 septembre, à 14 h. 15. Le Comité directeur du Parti socialiste jurassien convoque par la présente les sections qui lui sont affiliées à un congrès extraordinaire destiné à préparer la campagne électorale pour le renouvellement du Conseil national.

Ordre du jour: 1. Appel des sections et contrôle des mandats; 2. Adoption du procès-verbal du congrès précédent; 3. Adoption de la liste définitive des candidats pour le renouvellement du Conseil national; 4. Présentation du programme électoral du Parti socialiste par René Meylan, directeur du journal «Le Peuple-La Sentinelle»; 5. Organisation de la campagne électorale dans le Jura; 6. Election du Conseil des Etats; revendication éventuelle d'un siège pour le Parti socialiste jurassien; 7. Divers.

CANTON DE VAUD

YVERDON: Groupe féminin du Parti socialiste. — Mardi 12 septembre, au local, à 20 h. 30. Reprise des séances.

CANTON DE GENÈVE

GENÈVE: Rive gauche-Plainpalais. — Assemblée générale, jeudi 14 septembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Les membres du comité de la section sont convoqués à 20 h. précises.

CANTON DE NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS Jeudi 14 septembre, à 19 h. 30, au Buffet de la Gare de Neuchâtel, 1^{er} étage.

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée générale du parti. — Mardi 19 septembre, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. (Programme des grands travaux présenté par le Conseil communal au Conseil général).

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football

DYNAMO TIFLIS NE JOUERA PAS À LA CHAUX-DE-FONDS

L'Association suisse de football a dû renoncer au match Suisse B—Dynamo Tiflis qui était prévu pour le 28 septembre à Bâle, ainsi qu'aux rencontres que l'équipe soviétique devait jouer à Lugano et à La Chaux-de-Fonds, et ce pour des raisons financières. Le prochain match d'entraînement de l'équipe nationale aura lieu le 25 octobre contre Stuttgart.

D'autre part, la Commission technique a décidé de donner une nouvelle orientation à la sélection suisse B, qui ne lui donne pas satisfaction actuellement. Désormais, seuls des joueurs âgés de moins de 23 ans pourront en faire partie.

● Premier tour principal de la coupe d'Italie: Internazionale—Brescia, 4-2; Juventus—Varese, 0-0 après prol. (Varese qualifié par tirage au sort); Mantova—Bologna, 0-4.

Samedi prochain

LIGUE NATIONALE A

Bâle—Young-Fellows
Bellinzona—Sion
Grasshoppers—Chaux-de-Fonds
Granges—Lugano
Lucerne—Zurich
Servette—Lausanne
Young-Boys—Bienne

LIGUE NATIONALE B

Aarau—Thoune
Baden—Wettingen
Chiasso—UGS
Moutier—Brühl
Saint-Gall—Fribourg
Winterthur—Soleure
Xamax—Berne

HIPPISME. — Le Chaux-de-Fonrier Victor Morf a remporté le titre de champion romand des cavaliers de concours. Il s'est imposé dans la finale grâce à sa prudence et à sa régularité, réussissant un zéro faute dans la première manche et 4,25 points dans la seconde (une faute plus dépassement de temps).

● Deux ans après Primula Buff, un Suisse a, à nouveau, remporté le championnat d'Europe des cavaliers ruraux, dont l'édition 1967 s'est disputée à Salzbourg. Déjà en tête avant l'ultime épreuve, Hansjakob Finfschilling a aisément conservé sa position de leader en effectuant un parcours sans faute.

Sport-Toto

Petits gains

Liste des gagnants du concours des 9 et 10 septembre: 15 gagnants avec 13 points à 13 658 fr.; 310 gagnants avec 12 points à 660 fr. 85; 4711 gagnants avec 11 points à 43 fr. 50; 37 639 gagnants avec 10 pts à 5 fr. 45.

Cyclisme

Hagmann, actuellement 9^e au Tour de Catalogne

L'Espagnol Gomez del Moral a conservé sa place de leader du Tour de Catalogne après la seconde fraction de la cinquième étape, remportée au sprint par le Belge van Rieckeghem devant tout le peloton. A l'issue de la cinquième étape, le classement général est le suivant:

1. Gomez del Moral, Espagne, 22 h. 22' 22"; 2. Van Neste, Belgique, à 22"; 3. San Miguel, Espagne, à 42"; 4. Gines Garcia, Espagne, à 44"; 5. Lasa, Espagne, à 49"; 6. Van der Kerkhove, Belgique, à 1' 02". Puis: 9. Ex aequo: Guyot, France, Hagmann, Suisse, et Anquetil, France, à 1' 19"; 34. Zollinger, Suisse, 22 h. 30' 12"; 51. Brand, Suisse, 22 h. 31' 07"; 52. Koechli, Suisse 22 h. 32' 23".

Athlétisme

Petits échos

● Quelques Suisses ont participé au meeting international de Munich, qui s'est déroulé dans de très mauvaises conditions. Voici leurs résultats: 100 m.: 1. Kleespiess, Allemagne, 10"6; 2. Roesch, Allemagne, 10"7; 3. Wiedmer, Suisse, 10"7. — 200 m.: 1. Wiedmer, Suisse, 21"4. — 400 m.: 1. Mumenthaler, Suisse, 1' 51"8. — 1500 m.: 1. Kablan, Autriche, 3' 52"2; 2. Schirmeier, Allemagne, 3' 52"2; 3. Knill, Suisse, 3' 52"4. — 400 m. haies: 1. Schubert, Allemagne, 52"3; 2. Wirz, Suisse, 52"9; 3. Kissling, Suisse, 52"9.

● A Manosque, le jeune Sochalien Boxberger (18 ans seulement) s'est payé le luxe de battre Verwoort sur 1500 m. dans l'excellent temps de 3' 47"6, qui constitue un nouveau record de France juniors.

● A Leverkusen, Kurt Bendlin, recordman du monde avec 8319 points, a remporté le championnat d'Allemagne de décathlon avec 7713 points. De son côté, Ingrid Becker a enlevé le championnat du pentathlon avec 4953 points (record national).

● A Tempere, en match international, la Finlande et la Norvège ont terminé à égalité, 205 points partout. Chez les dames, la Finlande s'est imposée (65-52). La meilleure performance de la rencontre a été réussie par le Norvégien Alarotu avec 5 m. à la perche.

● A Stockholm, sous la pluie, la Tchécoslovaquie a finalement battu la Suède par 107-105 chez les hommes et par 65-62 chez les dames.

● A Baden-Baden, Dirk Wippermann a établi un nouveau record d'Allemagne avec un jet de 61 m. 64 au disque.

AUTOMOBILISME. — L'Anglais John Surtees a remporté, au volant de sa Honda, le Grand Prix d'Italie, à Monza, neuvième épreuve comptant pour le championnat du monde des conducteurs.

Moutier: Réflexions sur la politique

Sous ce titre général, notre ancien préfet, M. Marcel Bindit, a exprimé les remarques que lui inspirent les faits d'aujourd'hui, mis en rapport avec l'évolution considérable des habitudes et des modes de penser au XX^e siècle. Il est bien dommage que cette conférence ne se soit adressée qu'au cercle restreint du Parti socialiste, tant les observations de ce distingué magistrat témoignaient d'un souci de découvrir, sous les apparences, les idées maîtresses et les grands courants qui dirigent notre vie moderne.

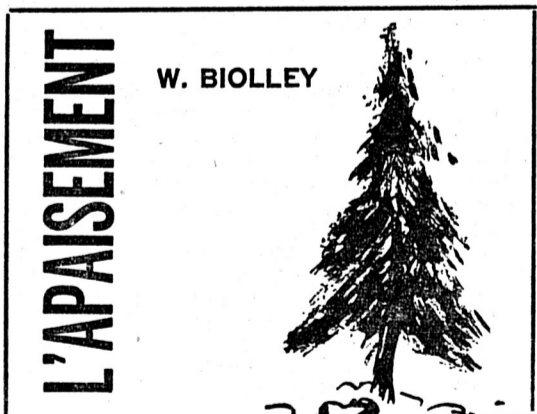
L'analyse de M. Bindit mit au premier plan les dangers de l'esprit grégaire, l'importance des réflexes des masses et le conditionnement de la pensée par des méthodes héritées partiellement des mouvements totalitaires. Si notre société n'est pas conforme aux prévisions des économistes du début du siècle, elle est tout aussi éloignée de celle qu'espéraient les théoriciens de la gauche, après la

victoire promise au prolétariat. Aussi l'époque actuelle doit-elle inciter chacun à réviser ses conceptions. Car il ne fait aucun doute que notre civilisation occidentale est à la recherche d'une nouvelle échelle des valeurs. En proclamant, lors de la Fête nationale de cette année, que la famille, l'Eglise et l'Etat constituent les points de notre vie sociale, les conseillers fédéraux Gnaegi et Bonvin s'en tenaient à une image conventionnelle qui ne correspond plus — il s'en faut de beaucoup — à l'opinion générale.

Et notre ancien préfet de résumer la situation par ces phrases lapidaires: «Hier est liquidé. Aujourd'hui: ça pose des problèmes.»

La conclusion fut un appel à lutter contre l'indifférence des masses; à dénoncer ce qui, en 1967, est en passe de devenir l'«opium du peuple»; à participer en responsables lucides à l'élaboration d'un avenir qui réclame toujours des hommes compétents et généraux.

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



W. BIOLLEY

subjette à caution. A ceux qui affirment que la naissance d'une créature humaine est un fait d'ordre purement matériel, il suffit d'opposer l'inexpliqué problème de la formation de la pensée. Par quelle cause mystérieuse, l'étincelle sacrée qui ennoblit l'homme et le fait participer à la vie éternelle, dans l'espace sans limites, se transmet-elle à l'être doué de raison? Aussi longtemps que cette question ne sera pas résolue, tout ce que nous pouvons affirmer ou nier au sujet de la participation ou de la non-participation de la volonté de l'homme à sa genèse, rentre dans le domaine de l'hypothèse et de la fantaisie. En réalité, nous ne savons pas ce qui en est à ce sujet.

Ce dont nous ne pouvons douter, par contre, c'est de notre existence même. Nous vivons, et il y a une raison d'être à notre vie. Prétendre le contraire, ce serait vouloir nier la lumière en plein jour. Si tout ce qui nous entoure a un but, accompli une fonction, nous ne pouvons échapper à la loi commune, sans faire preuve de véritable démenche. Rouage plus perfectionné que quantité d'autres qui accomplissent leur rôle dans le monde organisé l'homme, doué d'intelligence et de raison, serait le seul être qui n'eût pas sa tâche et sa mission à accomplir! Ce mécanisme si compliqué, si admirable qu'est l'organisme humain aurait été créé pour ne servir à rien! Cela est une impossibilité tout à la fois matérielle et morale. L'homme a évidemment un but, qui ne saurait être autre que celui de se conformer à sa destinée et de remplir le devoir humain.

Mais quel est-il ce devoir humain? A ce sujet, les opinions ne diffèrent pas, car tous les

hommes s'accordent à penser que leurs efforts doivent s'employer à la conquête du bonheur. Seulement, ce bonheur, si passionnément recherché, paraît être aussi difficile à atteindre que l'écharpe blanche d'une nuée flottant dans un ciel d'azur. Et cela est si vrai, pour un très grand nombre, que, désespérant de jamais l'obtenir pendant leur vie, ils ont fait du bonheur la récompense accordée aux croyants dans une existence supraterrrestre. Le désir d'une vie future est un besoin naturel et impérieux de notre être incomplet et périssable. Mais le but de l'homme est-il de vivre uniquement de cette espérance?

Lui suffira-t-il de croire, même ardemment, pour avoir rempli son rôle? L'espérance, c'est la boussole, c'est l'étoile qui permet à l'homme d'orienter sa vie, mais — c'est le plus grand des apôtres qui le proclame — la foi, sans les œuvres, est morte. Quelques natures exceptionnelles ont pu autrefois se réfugier dans la vie contemplative et méditative, se soustraire à l'obligation commune, proclamée depuis des siècles et sanctionnée par les codes contemporains, celle de travailler.

Le travail est la loi de la vie. L'homme ne vit pas de rêve, mais d'action.

Cependant quand il agit, l'homme ne rencontre que désillusions. Dans sa soif de bonheur, il se jette à corps perdu dans les plaisirs, il recherche les satisfactions charnelles, il se vautre dans la débauche. Et ses sens émoussés, son organisme délabré, le douloureux cortège de souffrances qui accompagne les excès, lui sont tout autant de démonstrations irréfutables que là n'est point le bonheur.

Veut-il puiser à une source plus élevée, boire à la coupe de la science goûter aux pures joies de l'art et de l'esprit? A mesure qu'il agrandit le champ de ses connaissances, il se rend mieux compte de l'insuffisance de son cerveau. Eût-il réussi à emmagasiner tout le savoir humain, il n'en comprendrait que mieux combien les hommes savent peu de chose, en regard de ce qu'ils ignorent. A supposer que, dans l'orgueil de ses découvertes, il se glorifie de sa science, un jour vient où il ne peut plus se faire illusion. Quand, voyageur lassé d'une longue route, il arrive à un sommet, c'est pour en découvrir d'autres plus élevés encore. L'homme d'ailleurs n'est pas seulement un cerveau.

Tente-t-il d'assouvir sa soif de bonheur par la satisfaction de son amour-propre, le triomphe de son ambition personnelle, la possession de grades, de titres, d'honneurs, la conquête du pouvoir?... Pour y parvenir, que d'épreuves, que de déboires, que de compromissions, que de bassesses, que de souffrances! Grades, titres, honneurs, sont de simples hochets. Celui qui les convoite est semblable à un mineur qui aurait usé ses forces et sa vie pour conquérir une pépite d'or, placée à un endroit presque inaccessible. Quand il la saisit, frémissant du désir satisfait, il s'aperçoit alors que sa pépite est un vulgaire morceau de quartz... Quant au pouvoir, même despotique et sans contrôle, il entraîne de telles responsabilités, il est entouré de dangers si grands, il a de telles exigences, qu'il apparaît de plus en plus comme la pire des corvées auxquelles on puisse astreindre un homme libre.

(A suivre.)

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

UNE PASSANTE GRIÈVEMENT BLESSÉE. — Hier, à 13 h. 35, une habitante des Breuleux, M^{me} M. Vuillemin, a commis l'imprudence de traverser l'avenue Léopold-Robert en dehors d'un passage de sécurité. Une voiture qui survenait l'a renversée à la hauteur du N° 81 de la dite avenue. Grièvement blessée, M^{me} Vuillemin qui est âgée, et qui souffre de fractures du crâne et des jambes a été transportée à l'hôpital.

RENVERSÉ PAR UN PIÉTON. — Hier, à 13 h. 40, un jeune cycliste M. A. Gimondi, âgé de 16 ans, qui circulait sur la rue des Granges, a été heurté et renversé par un jeune garçon qui traversait la chaussée. Le cycliste a été hospitalisé.

BLESSÉ A LA TÊTE. — Un automobiliste qui avait quitté trop précipitamment un « stop », près de la place du Marché, a heurté un motocycliste. Ce dernier M. R. L., blessé à la tête a été hospitalisé.

ÉTAT CIVIL

Mariage

Baume Paul-André-Alfred, cultivateur, et Grossenbacher Madeleine-Nelly.

Décès

Mauley Georges-Walther, appareilleur S. I., né le 3 juillet 1918, époux de Denise-Simone née Belin (Charrière 42).
Steiner Charles-William, peintre, né le 12 décembre 1892, veuf de Marguerite-Otilie née Perret (Charrière 57).

Vu... Lu... Entendu...

M. Calame, administrateur postal à La Chaux-de-Fonds, nous a avisé que le panneau-horaire de la Maison-Monsieur a été mis à la disposition de l'hôtelier, pour lui rendre service, ainsi qu'aux promeneurs du dimanche. Il a été recommandé au tenancier de ne sortir ce panneau mobile que les dimanches et jours de fêtes indiqués dans l'horaire officiel. Les touristes mécontents doivent donc se plaindre au responsable, et non à nos PTT, qui ont seulement cherché à être agréables à chacun, ce dont nous les remercions.

Nous n'en faisons pas autant pour l'hôtelier, qui a, parait-il, nié avoir sorti le panneau le samedi 2 septembre.

Chronique locloise

Des visiteurs de marque au Technicum

Une quarantaine de co-adjuteurs salésiens provenant de toutes les grandes villes d'Italie (Turin, Milan, Vérone, Venise, Rome, Vercelli, Naples et Bari) ont visité lundi après midi l'Ecole de mécanique du Locle. Ils étaient notamment accompagnés du révérend Père Faudet, constructeur de l'Institut Lemonnier de Caen (filleul de guerre du Technicum du Locle) et de MM. Gamba (attaché à la direction générale des écoles salésiennes), A. Racine (président de la Commission plénière du Technicum) et E. Ramh (président de la sous-commission de l'Ecole de mécanique).

Les méthodes d'enseignement pratiquées au Locle ont beaucoup intéressé les visiteurs italiens qui, précisons-le, sont tous directeurs ou sous-directeurs d'écoles de mécanique. A ce propos, signalons que la méthode de l'Ecole de mécanique du Locle est très connue dans certains pays comme l'Italie, l'Espagne et la Hollande. Elle semble d'ailleurs être plus connue à l'étranger qu'en Suisse ou même au Locle, ce qui ne manque pas d'étonner.

Cette méthode, publiée sous la forme d'une brochure par M. André Gentil, a déjà été traduite dans plusieurs langues : italien, espagnol, hollandais et flamand. Elle sert constamment de référence dans toutes les écoles techniques d'Italie.

Interrogé, le révérend Père Faudet nous a déclaré que la ville du Locle avait une chance inestimable de posséder un capital tel que le Technicum et l'Ecole de mécanique et qu'il serait souhaitable que la population s'en rende compte.

Pour en revenir à la visite d'hier après midi, disons encore qu'il existe environ 300 écoles salésiennes, réparties dans 72 pays et représentant un effectif d'environ 1 000 000 d'élèves. Chaque année, un certain nombre de directeurs et de sous-directeurs visitent des écoles de mécanique. Les visites précédentes ont suscité un tel intérêt que cette nouvelle visite a dû être organisée à l'intention de ceux qu'il n'y avaient encore pas participé.

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA LUX: 20.30, «077 Espionnage à Tanger».

PHARMACIE D'OFFICE Pharmacie Breguet. (Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

Les serpents ont trop mauvaise réputation!

C'est l'opinion que je me suis faite après une visite de la très intéressante exposition de reptiles vivants, qui se tient à la Maison du Peuple jusqu'au 22 septembre.

Le Vivarium de Lausanne, en entreprenant une tournée itinérante, a pris une heureuse initiative. Elle peut mettre fin à de nombreuses légendes et diminuer la peur panique qui s'empare de beaucoup d'entre nous à la vue d'une vipère, d'une couleuvre, voire d'un orvet pourtant fort inoffensif. Sachez donc que les serpents ne sont pas gluants, qu'ils mordent, mais ne piquent pas, que leur langue ne présente aucun danger. Que le plus long des serpents ne dépasse pas dix mètres, et qu'aucun d'entre eux n'a jamais tété une vache ou hypnotiser un animal.

L'exposition comprend quatre-vingt espèces de serpents, des batraciens, des lézards, un alligator et des tortues.

A côté des reptiles de nos régions, on trouve des cobras, des boas, des pythons, des crotales, des mambas, etc. originaires des cinq continents.

Il en est de magnifiques, vous admirerez en particulier, le vert splendide du plus dangereux des serpents: le mamba d'Afrique équatoriale, au ve-

nin extrêmement toxique. La diversité des teintes est on ne peut plus variée dans le monde des reptiles, elle a de quoi inspirer les artistes peintres.

Dans le monde des lézards, un seul est venimeux, il s'agit de l'héloriderme suspect ou monstre de Gila qui peut atteindre 70 à 80 cm. de long.

J'arrête ici cet embryon de leçon d'histoire naturelle et vous invite à aller la compléter sur place. Vous commencerez, comme moi, à penser qu'on peut en arriver à aimer les serpents.

E. MIs

CARNET DU JOUR

Cinéma

CORSO: 20.30, «Chasseurs d'Espions».

EDEN: 20.30, «Les Russes arrivent».

PALACE: 15.00 et 20.30, «Le Chevalier des Sabres»; 17.30, «Blague dans le Coin».

PLAZA: 20.30, «Les Lunettes magiques».

RITZ: 20.30, «Qui a Peur de Virginia Woolf?»

SCALA: 20.30, «F. comme Flinb».

Divers

MAISON DU PEUPLE: de 9.00 à 21.00, expositions de reptiles vivants.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

Exposition Gautschi.

MUSÉE D'HORLOGERIE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00

Pharmacie d'office

Pharmacie Henry, avenue Léopold-Robert 68. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

LA SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-DE-FONDS A 35 ANS.

Samedi 9 septembre, la Société canine de notre ville a fêté ses 35 ans d'activité. Une soirée familiale, très sympathique, réunit membres de la société et invités. Un apéritif ouvrit les festivités, suivi d'un repas excellemment servi par le restaurateur de la Maison du Peuple. Une partie officielle où M. Schwander, président de la Fédération romande de cynologie, M. Louradour pour les sociétés locales et M. A. Zehr, président du Berger allemand de La Chaux-de-Fonds, présentèrent leurs vœux à la Canine, permit au président de celle-ci de récompenser ses membres dévoués, en particulier M. Jean Zaugg, moniteur et membre fondateur. La partie récréative fut vivante à souhait par l'entrain apporté par la Fanfare de Villeret (petite formation) ainsi que par le brio de la Société théâtrale de La Chaux-de-Fonds dans son interprétation d'une pièce de G. Feytaud.

Notre journal félicite la Canine de La Chaux-de-Fonds pour son brillant anniversaire et lui présente ses vœux pour l'avenir.

Après un accident

On nous écrit:

Monsieur le rédacteur,

En lisant le compte rendu du jugement de l'accident qui a causé la mort de M. Droz, habitant Le Locle, permettez-moi de vous faire part de mon indignation et d'avoir des doutes sur la justice, en constatant la décision du juge de réduire la peine de prison de dix mois à trois mois avec sursis. Et de refuser les frais de justice à M^{me} Droz, frais qui lui avaient été accordés au premier jugement.

L'avocat de la défense a évoqué l'enfance difficile et malheureuse de son client. Ces arguments ne doivent pas être des circonstances atténuantes dans un accident de la circulation. Ils n'excusent nullement l'inconscience et l'imprudence du conducteur. Si l'on commence à invoquer des arguments pareils pour essayer d'excuser les conducteurs imprudents et qui méprisent les lois de la circulation ainsi que la vie de leur prochain, il ne nous restera plus qu'à agrandir les hôpitaux, les centres pour invalides, les orphelinats et les cimetières!

C'est pourquoi je partage entièrement l'avis de M. Maléus dans l'article qu'il a écrit dans votre journal. Il n'existe pas trente-six remèdes, un seul est à disposition de la justice: il consiste en une répression sévère qui, seule, peut être à même de faire réfléchir les conducteurs.

Souvent, dans les accidents, on a trop tendance à oublier les victimes. Dans chaque accident, en effet, les victimes des chauffards subissent des dommages corporels et matériels, et bien qu'aucune faute ne puisse leur être imputée, les assurances ne les indemnisent jamais à cent pour cent.

Recevez, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

MARCEL DUCOMMUN.

COMMUNIQUÉS

Grande exposition de reptiles vivants. — Du 11 au 22 septembre, de 9 à 21 h., sans interruption, à la Maison du Peuple, rue de la Serre 68, grande exposition de reptiles vivants, très intéressante et instructive, à voir en famille.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Commentaires sur la Fête du peuple jurassien

Nous publions ci-après l'opinion d'un jeune membre du Parti socialiste jurassien sur la manifestation de Delémont. Il va sans dire que nous ouvrirons volontiers nos colonnes à tout autre membre du Parti socialiste jurassien qui soutiendrait une thèse inverse, pour autant que sa réponse ne dépasse pas la longueur de celle de G.-A. Gunzinger. Par ailleurs, nous spécifions qu'il ne s'agit pas d'ouvrir un nouveau débat sur le sujet.

Il apparaît d'ores et déjà à nombre d'observateurs que l'anniversaire fêté dimanche par les autonomistes jurassiens est un pas important dans l'évolution de la question jurassienne.

Le matin déjà, plus de soixante journalistes étrangers et suisses assisteront à la conférence de presse. MM. Béguelin, Schaffter et Wilhelm exposent les vues et les données, selon eux, du problème jurassien. Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce vaste tour d'horizon. Mais déjà on peut souligner que l'événement majeur

Le Palais fédéral confirme et précise

On confirme au Palais fédéral qu'une discussion sur le problème jurassien a eu lieu à l'échelon de la Confédération, le 20 novembre 1965, comme l'ont affirmé dimanche les dirigeants autonomistes en publiant leur document. La «révélation» de ce texte appelle toutefois quelques précisions pour en apprécier la portée. Il y a plusieurs années, en effet, que le Conseil fédéral a constitué des groupes techniques chargés d'étudier les divers aspects de nos rapports avec la CEE. Il fut formé, en outre, un groupe de «synthèse historique» qui était une sorte de forum, présidé par M. Weinauer, délégué aux accords de commerce. Régulièrement, ce groupe procédait à des échanges de vues sans engagement. Le procès-verbal de ces séances n'était pas destiné à la publication, mais était remis aux autorités fédérales pour leur documentation. Ce groupe qui, comme les autres, n'a aucun pouvoir de décision, comprend environ quinze personnalités, historiens ou hommes politiques. Souvent des conseillers fédéraux ou de hauts fonctionnaires assistent aux séances.

Vers la fin de 1965, comme aucun problème d'intégration ne s'imposait pour le débat, on décida de discuter du problème jurassien. M. Wahlen, chef du Département politique, était présent. Le secret devait permettre une libre et franche expression de toutes les opinions. Quant à savoir comment ce procès-verbal, qui, relève-t-on au Palais fédéral, ne contient aucune sensation, est parvenu aux mains des dirigeants du R. J., on se la demande, mais on estime, sous la coupole, que la manière dont certains extraits ont été cités, sans contexte ou résumés, peut fausser l'image de cet échange de vues.

Noté en marge du Grand Conseil bernois

Le député Gassmann, socialiste, de Delémont, a déposé une motion demandant l'introduction de trois semaines de vacances généralisées, alors que le député socialiste Haegeli, de Tramelan, déposait une interpellation dans laquelle il demandait au gouvernement si, en face des troubles bouleversant le Jura, il a prévu un nombre suffisant de policiers. Un autre député, M. Schaffter, chrétien-social de Delémont, pose la question écrite suivante: «Prochainement, le Grand Conseil devra élire un nouveau conseiller aux Etats; ce dernier devrait être le représentant du Jura. Le Conseil exécutif pense-t-il qu'il est normal que ce conseiller aux Etats soit nommé par les députés de l'ancien canton, ces derniers étant en effet six fois plus nombreux que les

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

LES CYGNES DU DOUBS

La «Feuille d'Avis de Neuchâtel» s'inquiète du sort des cygnes des Brenets et préconise la construction d'un abri à l'image de celui qui vient d'être édifié à la Maison-Monsieur, et de celui de Biaufond, qui n'existe pas! Et la «Feuille» conclut ainsi:

«Mais, qui va prendre l'initiative de construire un refuge répondant aux exigences en la matière? Le département cantonal intéressé, la commune l'ADB ou la Direction des douanes? Nous ne visons personne en particulier, mais souhaitons simplement que ce problème trouve une solution définitive. Car il nous paraît que si l'on acclimata ici des animaux, il faut parallèlement leur donner la possibilité de s'y développer harmonieusement, d'autant plus que la première nichée doit rester ici, les petits ne pouvant pas encore voler.»

Rassurons l'auteur de l'article: les cygnes des Brenets ont hiverné, sans dommage pour eux, de 1966 à 1967. De plus, il n'est pas nécessaire de s'adresser aux autorités, ni à l'ADB. La Société des sentiers du Doubs, en parfait accord avec A. Quartier, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, a pris la décision de tenter un essai, d'où la construction de l'abri de la Maison-Monsieur, dont la société

a pris à sa charge les frais de matériel, tandis que la construction était menée à bien, de manière bénévole, par une équipe de ses membres placés sous la direction d'Ernest Zweiacker (Tablard pour ses amis). Si l'abri répond aux espoirs mis en lui, si les cygnes consentent à le fréquenter, nul doute que la Société des sentiers du Doubs, toujours en collaboration avec A. Quartier, se fera un plaisir d'étendre son effort.

Laissons donc l'expérience se poursuivre dans la tranquillité et l'harmonie, dans l'espoir que les cygnes ne rendront pas inutiles les efforts faits en leur faveur. L'acclimatation est une affaire de temps. E. M.

MOTIERS: Au Tribunal correctionnel. — Une grave affaire d'attentat à la pudeur a été évoquée hier devant le tribunal. L'accusé J. W., serrurier au Mont-des-Varières, devait répondre du fait d'avoir entretenu des relations coupables avec une jeune fille de 14 ans.

J. W. a été condamné à sept mois de prison avec sursis. Ce sursis est conditionné par l'obligation pour le condamné d'adopter une nouvelle ligne de conduite, il paiera les frais de la cause, soit 513 fr.

sout pas les problèmes en les niant. Pour ma part, je ne ferai que répéter ce que j'écrivais il y a plus d'un an: le statu quo n'est pas valable. Le grand corps jurassien, blessé dans sa chair et dans ses sentiments, écartelé entre le Sud et le Nord subira encore de nouvelles poussées de fièvre si la Confédération, usant d'une de ses plus anciennes traditions contenues dans le Pacte de 1291, ne se fait pas l'arbitre loyal des différends entre une grande partie des Jurassiens et Berne. Face au Gouvernement bernois, immobilisé par la pesanteur statique du PAB et de ses marginaux, face à un gouvernement manifestement dépourvu d'imagination historique et législative, l'intervention fédérale s'impose. C'est en homme libre de toute attache partisane que j'exprime ma conviction, c'est également en homme libre que je conteste et stigmatise l'hypocrisie de certains publicistes de la droite bien-pensante qui s'indignent des contacts internationaux du Rassemblement jurassien sans souligner que, dans cette affaire, le Gouvernement fédéral détourne l'esprit des pactes et refuse de prendre ses responsabilités.

Les Jurassiens, du Nord au Sud aspirent à la paix retrouvée, c'est l'évidence, le chant profond de tous nos poètes, le désir de tous les hommes de bonne volonté.

Charles-André Gunzinger.

MOUTIER: Cambrioleurs arrêtés.

Les auteurs du cambriolage commis à la buvette de la piscine de Moutier ont pu être identifiés. Il s'agit d'une bande organisée venant de la région de Liestal qui a également reconnu le vol commis il y a deux mois environ dans un dépôt des Services industriels de la ville. (w)

SORNETAN ET LE JEUNE FÉDÉRAL.

Le dimanche 17 septembre, jour du Jeune fédéral, dans tous les temples protestants du canton de Berne, sera faite une collecte spéciale destinée au centre de Sornetan. La construction de ce centre de rencontres et de travail — qui sera en quelque sorte l'équivalent, pour les protestants jurassiens, de ce que les catholiques possèdent déjà avec le Centre Saint-François de Delémont — coûtera 1 700 000 fr. qu'il s'agit présentement de réunir.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

Concert d'adieu. — On sait que le maestro Ubaldo Rusca quittera à la fin du présent mois notre pays pour retourner dans son Tessin natal. Ce chef artistique de valeur que chacun regrette, dirigeait le Corps de musique de Saint-Imier, la Musique militaire du Locle et la Corale Ticinese de Saint-Imier. Ces trois sociétés, d'un commun accord, ont convenu d'organiser ensemble un concert d'adieu pour prendre congé publiquement de leur directeur. Cette manifestation artistique, à laquelle le public de Saint-Imier et de toute la région voudra assister, aura lieu vendredi 15 septembre 1967, à 20 h. 30, à la Salle de spectacles de Saint-Imier. Le programme en sera très varié et plaira à chacun.

Ce concert sera suivi d'une soirée familière conduite par l'excellent orchestre Ceux de Chasseral. Elle permettra de couvrir les frais d'organisation. Avant de rallier la Salle de spectacles, les trois sociétés défilèrent à travers la cité.

(W.)

Lausanne: En marge d'une exposition

Comme on le sait, du 4 au 30 septembre se tient à la Bibliothèque cantonale universitaire, que dirige notre ami J.-P. Clavel, une exposition célébrant le centième anniversaire du deuxième congrès de l'Association internationale des travailleurs à Lausanne, du 2 au 7 septembre 1867. Cette exposition comprend quatre sections: I. Origines du mouvement ouvrier dans le canton de Vaud; II. Le mouvement ouvrier entre 1850 et 1867; III. Le deuxième congrès de l'AIT; IV. Le mouvement ouvrier entre 1867 et 1890: quelques épisodes...

M. O. Pavillon, auquel la direction de la bibliothèque en a confié l'exécution et qui a su choisir les pièces les plus significatives pour restituer l'atmosphère de cette époque, explique de cette manière quel a été son propos:

« Les documents originaux relatifs au congrès de Lausanne de 1867 étant rares, il nous a paru intéressant de retracer quelques épisodes de l'histoire du mouvement ouvrier dans le canton de Vaud à partir de 1840-1845 et jusqu'aux années 1885-1890. Cette limite arbitraire nous est imposée par l'exiguïté des locaux d'exposition, mais, en même temps, elle correspond approximativement à un tournant dans l'histoire du mouvement ouvrier. Après 1885, les associations ouvrières se structurent de plus en plus; des fédérations syndicales se constituent et, sur le plan politique, un premier parti de la classe ouvrière fait son apparition avec le Parti ouvrier d'Aloys Fauquex fondé en 1890. C'est donc ce que l'on pourrait appeler la « préhistoire » du mouvement ouvrier vaudois que nous avons tenté de montrer.

« Il faut ajouter que l'étude des mouvements sociaux dans le canton de Vaud en est à ses débuts et que, de ce fait, les documents originaux font encore trop souvent défaut. Aussi s'est-il avéré impossible de donner une vision continue de la croissance du mouvement ouvrier vaudois et nous avons dû nous borner à quelques moments privilégiés. »

Ces « quelques moments privilégiés » donnent cependant une excellente idée de l'histoire de la gauche vaudois au siècle passé et nous ne saurions qu'encourager tous ceux que cette histoire intéresse à se rendre à la bibliothèque.

Par ailleurs, nous pensons que nos lecteurs tireront profit des renseignements sur cette époque que contient la simple mais très remarquable plaquette que la bibliothèque a « sortie » pour cette exposition.

Origines du mouvement ouvrier dans le canton de Vaud

Vers 1840, le canton de Vaud ne possède pas de véritable classe ouvrière autochtone. A Lausanne, comme à Vevey, Montreux, Payerne, Yverdon, Rolle, Nyon et à la vallée de Joux, on trouve plutôt des ouvriers-artisans, travaillant à domicile ou dans de petits ateliers. Certains d'entre eux deviennent à leur tour de petits patrons. Le prolétariat serait davantage constitué par les très nombreux ouvriers allemands établis dans le canton, que viennent encadrer les réfugiés politiques comme Auguste Becker, Wilhelm Marr ou Wilhelm Weitling. Ces ouvriers étrangers possèdent leurs propres organisations et leur propre presse. Souvent ces associations sont mixtes et accueillent des citoyens suisses; on y discute ferme des doctrines socialistes et un imprimeur vaudois, Louis-Alexandre Michod, répand dans le canton les écrits de Saint-Simon, Proudhon, Considérant, Cabet et Fourier. Certains radicaux eux-mêmes sont séduits par les idées des socialistes utopiques et sont favorables, dans une certaine mesure, au mouvement ouvrier naissant.

La bourgeoisie éclairée rêve d'une promotion — très paternaliste — de la classe ouvrière par la diffusion de l'instruction et de « sains » principes moraux.

Tout cela explique que les premières préoccupations des ouvriers vaudois se soient orientées vers le mutualisme et les coopératives de production ou de consommation.

Le mouvement ouvrier entre 1850 et 1867

Cette période est marquée par l'apparition des premières organisations de type syndical. En 1852, en effet, se fondent deux groupements lausannois: la Société des ouvriers menuisiers, qui ne tardera pas à créer des liens avec sa consœur de Vevey et la Société typographique. Mais la vie de ces associations est difficile, le recrutement fort restreint: elles vivent

quelques années, disparaissent, puis surgissent à nouveau lorsqu'une équipe nouvelle prend la relève.

Néanmoins ces associations seront à même de mener plusieurs actions revendicatives dont la plus importante est la grève du bâtiment d'avril 1865.

Plus ancienne que ces deux syndicats, mais entièrement tournée vers des préoccupations culturelles, la société du Gruetli lausannois est fondée en juin 1841. Elle regroupe une majorité d'ouvriers suisses alémaniques et reste en dehors des luttes revendicatives.

D'une manière générale, ces associations sont mixtes; ce n'est que plus tard, vers les années 70, qu'ouvriers suisses alémaniques et ouvriers suisses romands formeront des syndicats distincts.

Parallèlement, sur le plan international, des liens se tissent entre ouvriers d'Europe: le 28 septembre 1864, à Londres, une Association internationale des travailleurs voit le jour. C'est Karl Marx qui est chargé de préparer l'adresse inaugurale adoptée ce 28 septembre.

Parmi les membres du Conseil général provisoire, on compte deux Suisses: Hermann Jung, horloger établi à Londres et Johann Philipp Becker de Genève. C'est sous l'impulsion de ce dernier que l'AIT va prendre racine en Suisse. La première section créée fut celle de Genève, au début 1865.

La section de Lausanne suit de peu, sans qu'il soit possible de déterminer exactement la date de sa fondation (avril 1865 probablement). Rapidement des sections apparaissent à Vevey et Montreux. A cette époque le Gruetli fait un bout de chemin avec l'Internationale; le président de la section AIT de Lausanne est Ernest Motier, membre du Gruetli.

L'activité de la section AIT de Lausanne est fidèle aux principes mutualistes éclos autour des années 1840: caisse de crédit mutuel, familistère, coopérative de production, etc., sont l'objet des discussions et des essais de réalisation.

Forte de 58 membres en octobre 1865, la section compte 210 membres en janvier 1866. En son sein se regroupent des sociétés fort disparates telles que le Deutscher Arbeiterbildungsverein, la Société typographique, le Gruetli suisse allemand, la Société des tanneurs, celles des tailleurs et des menuisiers.

Le deuxième congrès de l'Association internationale des travailleurs

Après le congrès de Genève (septembre 1866), où l'on parla entre autres objets, de la journée de 8 heures, du travail de nuit des femmes et d'une protection internationale des femmes et des enfants, le deuxième congrès de l'AIT se tint à Lausanne. André Lasserre écrit à propos du congrès: « Dès octobre 1866, une commission de cinq membres avait été formée et en mars 1867 un projet d'appel envoyé à Jung. Au printemps toutes les associations ouvrières de Lausanne furent invitées à collaborer sinon matériellement, du moins en discutant les thèmes du congrès et en y désignant des délégués, quitte à ne pas adhérer! La mise sur pied de la rencontre alla même plus vite que celle du programme que les Lausannois attendaient encore avec impatience en juin lors d'un voyage de Graf à Paris où il tâcha d'obtenir des renseignements. Il en rapporta des thèmes que lui avaient présentés les Parisiens et que la section publia en vue d'une réunion de tous les ouvriers de Lausanne. » André Lasserre note encore qu'il y avait eu des difficultés avec le Conseil général qui ne fit pas confiance aux Lausannois avant le mois de mars. Enfin il relève que la section couronna sa préparation par une enquête fort instructive sur les conditions de travail à Lausanne, que publia la « Voix de l'Avenir ».

Le congrès s'ouvrit dans un climat de sympathie générale — l'Etat avait même accordé un subside — mais on remarque que plus les discussions avancent, plus les commentaires de la presse bourgeoise se font nuancés, voire sarcastiques. C'est que les idées défendues par certains délégués sont fort peu du goût de cette presse: Marc Aviolat, vice-président du Comité d'organisation, est critiqué par de nombreux délégués pour avoir appelé la bénédiction divine sur l'assemblée; le délégué belge de Paeppe attaque avec virulence le droit à la propriété du sol; Eecarius, dans une soirée non officielle, fait découvrir aux ouvriers lausannois les théories de Marx... Bien qu'encore inspiré par les idées de Proudhon, le congrès de Lausanne marque une première ouverture vers

les théories collectivistes marxistes, ouverture qui se poursuivra au congrès de Bruxelles de l'année suivante.

Parmi les délégués suisses les plus actifs, il faut signaler James Guillaume, délégué du Locle et secrétaire du congrès, Pierre Coullery de La Chaux-de-Fonds, Johann-Philipp Becker de Genève et Cuendet-Kunz de Sainte-Croix, rapporteur de la cinquième commission, Favrat et Kircher de Lausanne intervinrent également dans les débats. D'une manière générale, les délégués vaudois semblent un peu dépassés par l'orientation que prennent les débats et leurs positions sont de plus modérées, voire franchement réactionnaires quand on songe à la quatrième question: rôle de l'homme et de la femme dans la société.

Signalons enfin que la Société industrielle et commerciale fut invitée au congrès et envoya six délégués dont Ruchonnet.

Le mouvement ouvrier entre 1867 et 1890: Quelques épisodes...

Le congrès de Lausanne avait marqué l'apogée de l'AIT dans le canton de Vaud ou du moins à Lausanne. Après 1867, les sections du chef-lieu, de Nyon, de Rolle et de Vevey ne font pas beaucoup parler d'elles dans la presse de l'Internationale. Il semble que les chefs de 1866-1867, Graf, Kircher, Aviolat cèdent la place. Néanmoins une certaine activité se maintient: de loin en loin, des convocations paraissent dans la presse ouvrière, mais les conflits doctrinaux qui opposent les Genevois aux Jurassiens, autrement dit les partisans « autoritaires » du Conseil général et les bakouninistes, ne semblent pas préoccuper les sections lausannoises. Seule la section de Vevey, sous l'impulsion du menuisier Samuel Rossier, prend position, pour un temps, en faveur des Jurassiens. Par la suite, les sections verront affluer les réfugiés de la commune qui donneront une orientation anarchiste au mouvement, mais sans toucher véritablement la classe ouvrière vaudoise: ainsi l'assemblée de la Fédération jurassienne tenue à Lausanne en mars 1867 n'est pas fréquentée par les sociétés locales qui organisent au même moment une autre réunion. Attachés aux idées de coopération et de « mutualisme » que leur ont insufflées leurs prédécesseurs, les ouvriers vaudois des années 1870 sont visiblement dépassés par l'orientation prise par l'AIT.

Il faut dire que l'échec de la grève du bâtiment de mai 1869 contribua à éloigner nombre d'ouvriers des associations syndicales ou internationalistes, comme le remarque le Comité fédéral romand dans son rapport au congrès d'avril 1870.

Avec Aloys Fauquex enfin, et la création de l'Union ouvrière (1890), s'ouvre une nouvelle époque du mouvement ouvrier vaudois: une force ouvrière de caractère essentiellement politique prend naissance à Lausanne, tandis que, de leur côté, les syndicats se regroupent au niveau romand et fédéral.

Faute de place, nous avons dû laisser de côté certains événements importants de la vie de l'AIT tels que le congrès de Bâle (1868) et celui de Bruxelles (1869) ainsi que toute l'histoire du déclin de l'Internationale après 1872. Mais, quoi qu'il en soit, les Vaudois n'y jouèrent pratiquement aucun rôle.

AUX XXI^{es} RIG



Aejo Carpentier. — Né d'un père européen et d'une mère cubaine, il participe à la fois et intimement de deux mondes. La littérature lui est instrument d'élucidation et son œuvre, ouverte sur une expérience commune à des millions d'hommes, se situe au carrefour des cultures et revêt un caractère de débat. Il parlera du rôle social de l'écrivain le mercredi 13 septembre, à 20 h. 45, à l'aula de l'Université. Location ouverte au Grand Théâtre, de 10 h. à 12 h. 30 et de 15 à 19 h. P. 5125 X.

Lundi s'est ouvert à Prétoria le procès de 37 Africains du Sud-Ouest africain

Le Mouvement anti-apartheid de Genève a adressé le télégramme suivant à M. Thant, secrétaire général des Nations Unies à New York: **Son Excellence Thant, secrétaire général des Nations Unies, New York,**

Concerne: procès des 37 Africains du Sud-Ouest africain qui se rouvrira à Prétoria le 11 septembre 1967.

Le Mouvement anti-apartheid de Genève,

Constatant l'illégalité du procès, en raison de la révocation du mandat de l'Etat sud-africain sur le sud-ouest africain, prononcée par l'Assemblée des Nations Unies:

Sachant que les accusés, dont un grand nombre n'ont pas commis le moindre acte de terrorisme tout en étant opposés aux lois racistes appliquées dans leur pays, seront cependant jugés d'après la loi contre le terrorisme récemment adoptée par le Parlement sud-africain avec effet rétroactif;

Redoutant le pire pour les accusés, à savoir la peine de mort, ou sinon, un minimum de cinq ans de prison, puisque la loi en question contient des définitions du terrorisme qui pourraient s'appliquer à toute forme d'opposition — même non violente — et

exige des accusés qu'ils fournissent eux-mêmes la preuve de leur innocence;

Vous encourage très respectueusement et très vivement dans tous les efforts que vous déploierez en faveur d'une vraie justice exercée au cours du procès, en vous priant instamment d'exiger du Gouvernement sud-africain:

1. Que, pour le moins, il autorise des observateurs des Nations Unies à assister aux débats;

2. Que la loi contre le terrorisme soit abolie ou révisée dans ce qu'elle a d'inique;

3. Qu'elle ne soit en aucun cas appliquée au cours de ce procès afin que celui-ci se déroule selon des normes légales dignes d'un Etat civilisé.

Plus d'une centaine d'autres Africains du Sud-Ouest africain attendent en prison d'être à leur tour jugés. Le Mouvement anti-apartheid de Genève, en s'adressant à votre haute autorité, se permet de souligner l'importance de l'enjeu de ce premier procès.

Pour le Mouvement anti-apartheid de Genève:

le président: Pierre Bungener
Case postale 218,
1217 Meyrin/Genève.

LA FÊTE DES VÉTÉRANS FOBB: Une magnifique manifestation syndicale

Selon une tradition solidement établie dans les syndicats du bâtiment de Genève, le jour férié du Jeune genevois est consacré chaque année à honorer la fidélité syndicale des membres ayant adhéré depuis 25 ans à la FOBB.

Ce jour férié a été choisi parce qu'il représente une solide conquête des syndicats FOBB, qui ont obtenu de haute lutte il y a vingt ans, le paiement à 100% de leur salaire pour ce jour férié et huit autres jours.

Cette année, c'était le tour de 52 vétérans ayant adhéré en 1942. La cérémonie de la remise du diplôme, d'un couvert en argent et de l'insigne circulaire d'or a eu lieu jeudi après midi 7 septembre, dans la cour ensoleillée du Centre d'études sociales et de loisirs (CESL) à Chouilly.

Préalablement les vétérans, leurs épouses et quelques invités, soit plus d'une centaine de convives, avaient fait honneur au repas de la fricassée genevoise arrosée de vins du terroir, accompagnée du gâteau aux pruniaux, servi dans la grande salle des Vignolants du CESL.

Lucien Tronchet, le plus ancien vétéran actif, et président de la section, après avoir félicité les jubilaires et leur compagnie si attentive à verser ponctuellement les cotisations syndicales, rappela quelques faits qui ont illustré la vie des travailleurs pendant les années de guerre 1939-1942, les difficultés des syndicats dont les effectifs semblaient anéantis du fait de la mobilisation des soldats, de l'enrôlement obligatoire dans les camps de travail, de la répression patronale et gouvernementale contre les militants.

Il fallut alors beaucoup de courage à ceux qui ont rallié les syndicats en 1942. Ils étaient 110 de ces braves pour la section de Genève-FOBB; ils se retrouvent 52 militants en 1967. Quant on considère les fluctuations incessantes dans les rangs des syndicats, la constance de l'équipe des vétérans 1942-1967 montre combien dès le début il s'agissait d'hommes conscients et courageux.

AU BOUT DU LAC

REMARQUABLE BROCHURE SUR L'APARTHEID. — Le Mouvement anti-apartheid de Genève nous prie de signaler la parution d'un numéro du courrier de l'Unesco consacré à l'apartheid en Afrique du Sud.

Cette publication est en tous points remarquable par la qualité des journalistes et écrivains qui s'y expriment ainsi que par la profondeur des sujets traités.

Alan Paton, Lewis Nkosi, Dennis Brutus, Ronald Segal, Breyten Breytenbach parlent notamment de l'influence de l'apartheid sur la culture, de l'impossibilité d'ouvrir le dialogue entre les races, des brimades quotidiennes qui sont le lot des non-Blancs, du « cercle vicieux de la peur » comme écrit Segal, ainsi que du problème du travail des Noirs et de leurs conditions de vie déplorables.

Analyse minutieuse, témoignage émouvant, ce numéro du « Courrier de l'Unesco » est un des meilleurs qui

aient paru jusqu'à aujourd'hui.

C'est au niveau du fait quotidien que l'apartheid se fait sentir. Par exemple il est interdit de jouer aux échecs entre personnes de races différentes. Dennis Brutus, écrivain vivant en exil, brosse ce portrait saisissant de la discrimination: « L'apartheid signifie que de grands champions sportifs, tels que le joueur de cricket Basil d'Oliviera, le footballeur Steve Makone, l'haltérophile Precious Mackensie, n'ont jamais pu représenter leur propre pays parce qu'ils ne sont pas Blancs; que des chanteurs et des acteurs, tels que Miriam Makeba et Lionel Ngakane ne peuvent, pour la même raison, se produire dans certaines salles et devant certains publics. C'est ainsi que si une troupe de couleur peut jouer la « Traviata » de Verdi, aucun non-Blanc ne peut assister à une représentation en présence du président de l'Etat. »

Claude Auroil.

Importante assemblée du personnel fédéral et des administrations publiques

Pour marquer le cinquantième anniversaire de sa fondation, l'Union locale du personnel fédéral et des administrations publiques de Genève a organisé, samedi 9 septembre, une grande assemblée commémorative et revendicative à la grande salle de la Maison du Faubourg avec la participation du conseiller national Hans DUBY, président de l'Union fédérative. Cette assemblée présidée par Roger Chappuis, a été agrémentée du concours de l'harmonie La Lyre.

Cette réunion commémorative a été précédée au cours de l'après-midi par une brève cérémonie au cimetière de Plainpalais pour honorer la mémoire de Léon Nicole, l'un des membres fondateurs de l'Union locale de Genève.

L'union locale recevait ensuite, vers 17 h., les représentants des autorités, au premier rang desquelles on notait la présence du président du Conseil d'Etat André Chavanne et de son collègue H. Schmitt, conseiller d'Etat, ainsi que celle de Cl. Ketterer, conseiller administratif. En outre, J. Treina,

ancien président du Conseil d'Etat, et son épouse honorèrent de leur présence tant cette réception que la séance commémorative qui suivit et au cours de laquelle le conseiller national Hans DUBY parla de divers problèmes passés et actuels de l'Union fédérative.

Hans DUBY s'attacha à retracer la lutte menée par l'Union fédérative depuis sa fondation en 1903 et souligna que si l'Union fédérative avait pour but de défendre les intérêts du personnel des services publics, elle ne devait pas négliger la défense des autres salariés. En conclusion, déclara Hans DUBY, la discussion doit être permanente, cela d'autant plus que les négociations à venir seront plus difficiles à mener que jamais.

Le président de l'Union fédérative, Roger Chappuis, lequel avait évoqué en début de séance, la situation difficile dans laquelle l'Union fédérative fut fondée et la somme de courage qu'il fallut à ses fondateurs pour affirmer les droits des travailleurs, souligna que la lutte pour l'émancipation ouvrière finira par triompher. Il soumit à l'assemblée la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité :

Réunis à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Fondation de

l'Union locale, le personnel fédéral de Genève, après avoir entendu un exposé du président de l'Union fédérative, le collègue Hans DUBY, et rendu un vibrant hommage aux fondateurs. Réaffirme son entière solidarité avec tous les travailleurs en lutte pour la sauvegarde de leur existence et de leur liberté.

Constata avec inquiétude que, loin de se stabiliser, le coût de la vie ne cesse de croître, mettant en péril la situation sociale des salariés et de leur famille.

Appuie fermement les revendications formulées par l'Union fédérative au début de 1967, et espère les voir rapidement aboutir.

Déclare combattre énergiquement les intentions formulées de faire supporter la situation précaire des finances de la Confédération par le personnel fédéral, alors que ce dernier n'a jamais joui d'un traitement de faveur en période de prospérité.

Adresse un pressant appel à tous les salariés, pour qu'ils s'unissent et s'opposent énergiquement à toutes mesures portant atteinte à leurs moyens d'existence, et soutiennent activement tous les efforts déployés contre la vie chère.

PIERRE WYSS-CHODAT.

Mémento genevois
CONCERTS GRATUITS
PROMENADE DES BASTIONS: 20.45, Corps de musique d'Elite.

Tapis

Qualité
Choix
Prix avantageux

Iynedjian

Bas rue de Bourg 7, Lausanne

A Genève et ailleurs, les travaux du bâtiment sans bruit (ou presque)

Très souvent la population, obsédée par le bruit, proteste contre les marteaux-piqueurs, brise-béton, compresseurs et engins d'enfoncement des pieux et palplanches.

Les doléances de la population sont nettement justifiées puisqu'il existe des appareils plus silencieux. Il faut aussi préciser que les syndicats ouvriers, et encore moins les travailleurs, ne sont en quoi que ce soit responsables et n'ont guère la possibilité de s'opposer à ces engins de torture qui leur sont imposés.

Le bruit des travaux de la construction pourrait être considérablement réduit par l'emploi de compresseurs peu sonores, de manteaux de protection pour les machines les plus diverses et de dispositifs d'insonorisation des marteaux-piqueurs.

Il vient d'être mis au point une nouvelle technique pour la démolition des ouvrages en béton armé, en employant l'oxygène. Ce nouveau pro-

cédu réduit les frais, diminue le temps de travail et supprime le bruit et les vibrations.

Peut-être toutes les entreprises ne disposent-elles pas des moyens financiers à investir pour l'application de ces nouveaux procédés de construction et de démolition.

En tel cas, cela confirmerait la nécessité pour l'Etat de disposer d'un parc de machines pour les travaux publics qui seraient mises à disposition des entreprises adjudicataires de travaux pour les administrations publiques. Ce serait un excellent moyen pour amortir le gros outillage dans un laps de temps raisonnable, et avant qu'il soit démodé. Donc une économie des frais que doivent supporter les contribuables. Si l'Etat avait imposé un parc de machines lors des soumissions, les autorités n'auraient pas coûté un prix exorbitant, et il y en aurait davantage.

L. T.

Le sort des travailleurs face aux concentrations économiques

Avant les vacances, Pierre Schmid, député au Grand Conseil, avait annoncé une interpellation sur ce problème angoissant pour beaucoup. L'occasion lui en était offerte par la fusion économique de l'usine Le Rêve avec une entreprise de Morat. Ainsi que nous l'avons précisé dans le compte rendu de la séance du Grand Conseil genevois de samedi, P. Schmid a pu enfin développer son interpellation sur ce sujet d'une brûlante actualité.

Voici l'exposé du député socialiste : « Il ne se passe pas de semaine sans que la presse n'annonce une fusion économique ; cet été, les journaux locaux se sont fait l'écho des soucis et des difficultés qui sont le lot des 150 travailleurs de l'usine Le Rêve. Lors d'une précédente séance du Grand Conseil, nous avons pris connaissance d'une lettre que nous a fait parvenir le Comité d'action des salariés de cette manufacture, implantée depuis plus de 65 ans dans notre ville, laquelle vient d'être rachetée par la firme Mena-Lux de Morat, elle-même contrôlée par le très important groupe français Arthur Martin.

On a présenté cette opération comme les effets inévitables des phénomènes de regroupements et de concentration industriels nécessités par la création de grands marchés où les entreprises de moyenne importance n'ont plus place, aux dires des économistes.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici le procès de tout effort de rationalisation industrielle, mais bien d'apporter et de faire valoir dans ce genre de débat, l'élément humain. »

Le « libéralisme économique » est impuissant à contenir les effets négatifs qu'il provoque.

« Il faut bien le dire, le bluff est la principale caractéristique de ce système et, au bout du bluff, il y a malheureusement bien des désastres. Somme toute, il n'y a rien de changé ; la loi de la jungle reste bien la triste réalité de notre vie économique.

« Les choses étant ce qu'elles sont, je désire simplement attirer l'attention des autorités et spécialement celle du Conseil d'Etat, sur les conséquences pénibles qu'engendrent pour les travailleurs, de telles opérations de concentration. Ceux-ci non seulement perdent leur emploi, mais encore ils sont menacés de ne plus retrouver de situations correspondantes, s'ils ne quittent pas notre ville.

« Si l'économie libérale n'est pas en mesure de prévenir par elle-même les effets néfastes que je viens de décrire, il est donc indispensable que la collectivité, les pouvoirs publics, se préoccupent du sort des travailleurs ainsi menacés.

« La lettre des salariés du Rêve est bien significative de l'angoisse justifiée dans laquelle ils se trouvent. Ces hommes et ces femmes, au nombre d'environ 150, savent qu'ils seront contraints d'abandonner un emploi qu'ils occupent souvent depuis plusieurs dizaines d'années.

« En général, ces gens sont âgés. Ils ont pour la plupart passé de nombreuses années au service du Rêve ; ils se sont spécialisés dans des travaux bien particuliers et les postes de travail que l'on connaît au Rêve ne se retrouvent pas dans l'industrie genevoise.

« Reclassement ces ouvriers ne sera pas si simple et la solution qu'on leur offre est d'émigrer à Morat. Il leur faut donc choisir entre un déracinement ou un reclassement problématique. Que deviendra leur salaire dans cette affaire ? L'absorption dont a été victime le Rêve, ou plutôt son personnel, car les actionnaires ne perdront certainement pas grand-chose dans l'opération il y a tout lieu de croire qu'ils feront même une bonne affaire, plonge 150 familles de notre canton dans des difficultés qui seront, peut-être, le lot de beaucoup d'autres par la suite. »

Le Conseil d'Etat, entend-il donner une suite favorable aux demandes formulées par les salariés du Rêve ?

« Le Conseil d'Etat est-il prêt à faciliter la liquidation du fonds de prévoyance de cette entreprise au mieux des intérêts des travailleurs, quand bien même la société en question n'est pas officiellement liquidée ?

« Par ailleurs, ne pourrait-on pas imaginer que la création du fonds social que préconisent les travailleurs du Rêve soit rapidement entreprise, par la mise à contribution du fonds cantonal d'aide aux chômeurs dans la gêne ? Les menaces d'un chômage technologique, qui semble monter le bout de son nez au travers de cette affaire, doivent nous inciter à nous armer

contre ses conséquences pendant qu'il est encore temps !

« Il est bien de verser des secours de chômage, mais il serait mieux encore de prévenir les désastres, en versant des subsides décents aux travailleurs qui doivent entreprendre un recyclage professionnel. N'attendons pas que ces ouvriers soient dans la misère pour intervenir. Le fonds cantonal d'aide aux chômeurs dans la gêne doit être utilisé à cette fin en prévoyant ce qui semble évident : une contribution raisonnable de l'économie.

« Je ne voudrais pas passer pour plus pessimiste qu'il ne faut, mais je ne peux oublier la phrase terrible qu'un chroniqueur économique a pondu récemment. Ce journaliste disait en substance que les entreprises suisses, si elles ne s'y prennent pas à temps, auront encore, comme seule liberté, celle de choisir à qui elles se vendront.

« En conclusion, je demande au Conseil d'Etat s'il est disposé à entreprendre d'urgence les travaux nécessaires à l'adaptation du fonds cantonal d'aide aux chômeurs dans la gêne aux tâches précises que je viens d'évoquer. »

AU BOUT DU LAC Chêne-Bourg : L'harmonie la «Lyre»

Chêne-Bourg revêtait, dimanche dernier, un petit air de fête. C'est qu'il accueillait dans ses murs l'harmonie La Lyre venue égayer de ses flonflons les habitants des diverses cités locatives que comprend son territoire.

Auparavant, nos Lyriens offrirent, à la rue Henri-Mussard, une aubade à leur président Jean Treina, ancien président du Conseil d'Etat, ainsi qu'à la rue du Nant à Willy Donzé, conseiller d'Etat.

Transportés par autobus, ils se rendirent ensuite à l'avenue du Petit-Bel-Air où, dans une formation impeccable, ils firent aux habitants de ce quartier chênôis une démonstration de marches et contre-marches. Puis, par l'avenue de Bel-Air, la Lyre se rendit au centre de la localité où elle défila au son de ses pas redoublés les plus entraînants, offrant une aubade à Charles Maréchal, conseiller municipal, aux habitants du Laurana-Parc et sur la place Favre, avant de prendre le repas en commun dans un restaurant réputé de l'avenue Petit-Senn.

A l'issue de ce repas, Ch. Maréchal salua la présence d'A. Chavanne, président du Conseil d'Etat, W. Donzé, conseiller d'Etat, R. Bertholet, conseiller national et J. Ebner, vice-président du Conseil municipal de Chêne-Bourg, et remercia chaleureusement les musiciens pour leur magnifique prestation, tout en souhaitant que l'exemple de la Lyre soit suivi par d'autres corps de musique. Il félicita M. H. Rossignoli, directeur, et J. Treina, président, pour l'excellente tenue de leurs musiciens.

L'après-midi s'est poursuivie par un concert de musique populaire très apprécié, avant que la Lyre ne se présentât devant les sportifs chênôis, sur le stade des Trois-Chêne, à l'occasion de la rencontre C.S. Chênôis-Rarogne.

Brillante journée et un succès mérité de plus à placer à l'actif de cette grande harmonie.

Par la même occasion, soulignons que la section socialiste des Trois-Chêne organisait simultanément une fête champêtre qui obtint elle aussi un grand succès grâce à la cheville ouvrière de cette journée à Chêne-Bourg, Ch. Maréchal, conseiller municipal.

RENENS

Hôtel-Restaurant Maison du Peuple

Tout confort - Restauration soignée - Prix modérés

Terminus bus 7 et 50 m. gare CFF

Siège officiel des organisations ouvrières - Parc à disposition

Tél. (021) 34 02 20

CINEMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Les toutes dernières aventures des célèbres «Agents très spéciaux» de la TV
L'ESPION AU CHAPEAU VERT
Robert Vaughn, David McCallum, Jack Palance, Janet Leigh
Metrocolor - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision - En couleurs
ROME CONTRE ROME
Une grandiose reconstitution de la Rome antique - Action, intrigues, passions - Une fastueuse mise en scène
J.-D. Barrymore, Ettore Manni, Susi Andersen, Ida Galli

Atlantic Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Première suisse
Un film qui ne manquera pas de ravir les hommes, et vous, mesdames et mesdemoiselles, il vous fera rire, peut-être jaune...
LES OGRESSSES
Eastmancolor - Parlé français

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
Totalscope - Technicolor - Parlé franç.
Un film de cape et d'épée aux mille rebondissements
DRAKUTE VENGEUR
de Luigi Capuano,
avec Burt Nelson et Moira Orfei

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Un film burlesque plein de gags
UN THERMOMETRE POUR LE COLONEL
(CARRY ON, NURSE)
S'il vous plaît, veuillez ne pas révéler à vos amis la fin de cette folle histoire - Merci !
Parlé anglais, s.-t. français/allemands

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision
UN HOMME DE TROP
Un film d'action passionnant
Jean-Claude Brialy, Bruno Cremer, Jacques Perrin, Claude Brasseur, Michel Piccoli, François Périer, Gérard Blain, Charles Vanel
Eastmancolor - Techniscope

Cinéac Tél. 22 74 99
Permanent: 14.00-23.00 18 ans
Les plus belles attractions des grands cabarets européens: Paris, Londres, Hambourg, Copenhague
UNE VALISE PLEINE DE FEMMES
Prix des places: Fr. 3.—

Colisee Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Grande première - Ouverture de saison
Le chef-d'œuvre tant attendu de Mai Zetterling
JEUX DE NUIT
avec Ingrid Thulin - Fav. susp. le soir
Nouveau monument du cinéma suédois
Version originale, s.-t. franç./alle.

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Grande première vision
Couleurs - Parlé français
Un cri particulièrement dramatique U... troublant mystère - La dernière heure va-t-elle sonner ?
MINUIT SUR LE GRAND CANAL
Robert Vaughn, Elke Sommer, Boris Karloff, Felicia Farr

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 18 ans
Grande première - Ouverture de saison
Le chef-d'œuvre tant attendu de Mai Zetterling
JEUX DE NUIT
avec Ingrid Thulin - Fav. susp le soir
Nouveau monument du cinéma suédois
Version originale, s.-t. franç./alle.

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Grande première vision
Un tout nouveau film de J.-L. Godard
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE...
Marina Vlady, Anny Duperey, Roger Montsoret - Couleurs
«Quand on soulève les jupes de la ville, on en voit le sexe.» (J.-L. Godard)

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Couleurs - Parlé français
Elizabeth Taylor, Richard Burton dans
LE CHEVALIER DES SABLES
Réalisation de V. Minelli - L'aventure passionnelle et passionnante d'une femme libre
«Je vous conseille d'aller voir ce film courageux et raffiné.» (F. Buache)

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 16 ans
Erstaufführung - Farbfilm
Heisse Musik, tolle Gags und gute Laune. Non-Stop, Bikini-Bade-Modenschau mit sonnengebräunten Mädchen
KOMM MIT ZUR BLAUEN ADRIA
Dietmar Schönherr, Hannelore Auer, Maria Brockerhoff, Vivi Bach

Palace Tél. 22 13 30
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Techniscope - Eastmancolor
Un innocent rencontre une nouvelle «Irma la Douce»
UN IDIOT A PARIS
Jean Leffebvre, Dany Carrel, Bernard Blier

Rex Tél. 23 43 51
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Un homme dur comme du roc, c'est Waco dans
LA LOI DES HORS-LA-LOI
Howard Keel, Jane Russell, B. Donlevy
Scope - Technicolor - Parlé français

Romandie Tél. 23 47 64
14.00, 17.00, 20.30 18 ans
Prolongation - le semaine
Le film de Jacques Rivette d'après l'œuvre de Diderot
Suzanne Simonin, **LA RELIGIEUSE**
Annä Karlina, Liselotte Pulver
Technicolor - Faveurs suspendues

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 16 ans
Quatre jours exclusivement !
Jusqu'à jeudi soir inclus !
L'œuvre célèbre d'Alain Resnais
L'ANNÉE DERNIERE A MARIENBAD
avec Delphine Seyrig,
Giorgio Albertazzi, Sacha Pitoëff
La deuxième œuvre de Resnais après HIROSHIMA MON AMOUR !

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 16 ans
In italiano
BERLINO, APPUNTAMENTO PER LE SPIE

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Pologne: le bilan d'une visite

L'immobilisme des dirigeants polonais n'a pas été ébranlé par les idées de « vocation nouvelle de la Pologne » et d'Europe « du centre » lancées par le général de Gaulle. C'est la première constatation que font les observateurs à l'issue de la visite de six jours du chef de l'Etat français en Po-

logne, mais l'amitié franco-polonaise en sort renforcée par le raz de marée passionnel dont ce voyage a été entouré. Une fois de plus dans leur histoire, la Pologne et la France se sont retrouvées, en dépit des distances, les nations sentimentalement les plus attachées l'une à l'autre en Europe.

BONN: Réaction revancharde

Les déclarations faites en Pologne par M. de Gaulle au sujet de la ligne Oder-Neisse ont provoqué, lundi après midi, une nette réaction revancharde du Gouvernement fédéral allemand. Au cours d'une conférence de presse, M. Ahlers, porte-parole adjoint du gouvernement, s'est félicité, d'une part, des efforts poursuivis par le chef de l'Etat français en vue d'éliminer la méfiance qui subsiste en Pologne comme dans d'autres pays de l'Europe de l'Est à l'égard de l'Allemagne fédérale, mais il a insisté sur

le caractère germanique des territoires situés au-delà de la ligne Oder-Neisse. « Les territoires qui sont actuellement placés sous administration polonaise, a-t-il affirmé, sont historiquement allemands depuis des siècles, et leurs habitants allemands en ont été expulsés injustement. »

(Réd.: Il est intéressant de noter cependant que W. Brandt, ministre des Affaires étrangères, et ses services n'ont pas montré les mêmes dispositions revanchardes.

Grave différend sino-cambodgien

« La Chine conteste au Cambodge son droit d'être maître chez lui, elle tente de dissocier le régime du peuple et s'unit à ses ennemis », a déclaré le prince Norodom Sihanouk, en annonçant hier au cours d'une conférence de presse les décisions qu'il a prises pour combattre les influences chinoises.

A l'origine des décisions — démission de deux ministres, suspension des journaux et référendum — se trouve un télégramme adressé de Pékin, le 4 septembre dernier, par l'« Association d'amitié sino-cambodgienne » à son homologue l'« Association d'amitié khméro-chinoise » bien que celle-ci fût dissoute depuis le 1^{er} septembre « pour

subversion ». Le télégramme s'en prenait violemment à « l'impérialisme et au révisionisme et à la réaction » et invitait l'association dissoute que présidait le ministre So-nem à continuer le combat « côte à côte » avec les camarades chinois. Il fut publié, le 9 septembre, par la « Dépêche du Cambodge » que dirige M. Chau-seng, ministre de l'Economie.

« C'est la première attaque officielle de la Chine contre notre régime national et notre gouvernement », a déclaré le chef d'Etat cambodgien devant la presse. « C'est un acte d'ingérence extraordinaire dans nos affaires intérieures ».

Aden: Cessez-le-feu entre le Flosy et le FNL

Les deux organisations nationalistes arabes qui luttent pour le pouvoir à Aden, le FLOS Y et le Front national de libération (FNL), se sont entendues lundi soir pour cesser le feu dans les faubourgs de Cheikh Othman et de Mansoura. Leurs chefs se sont enga-

gés à ne plus déclencher de combats dans toute l'Arabie du Sud.

Cet accord est un succès pour l'armée de la Fédération de l'Arabie du Sud, qui s'efforçait, depuis vendredi, de mettre fin à la guerre civile et de réconcilier les frères ennemis.

Espagne: Nombreuses manifestations

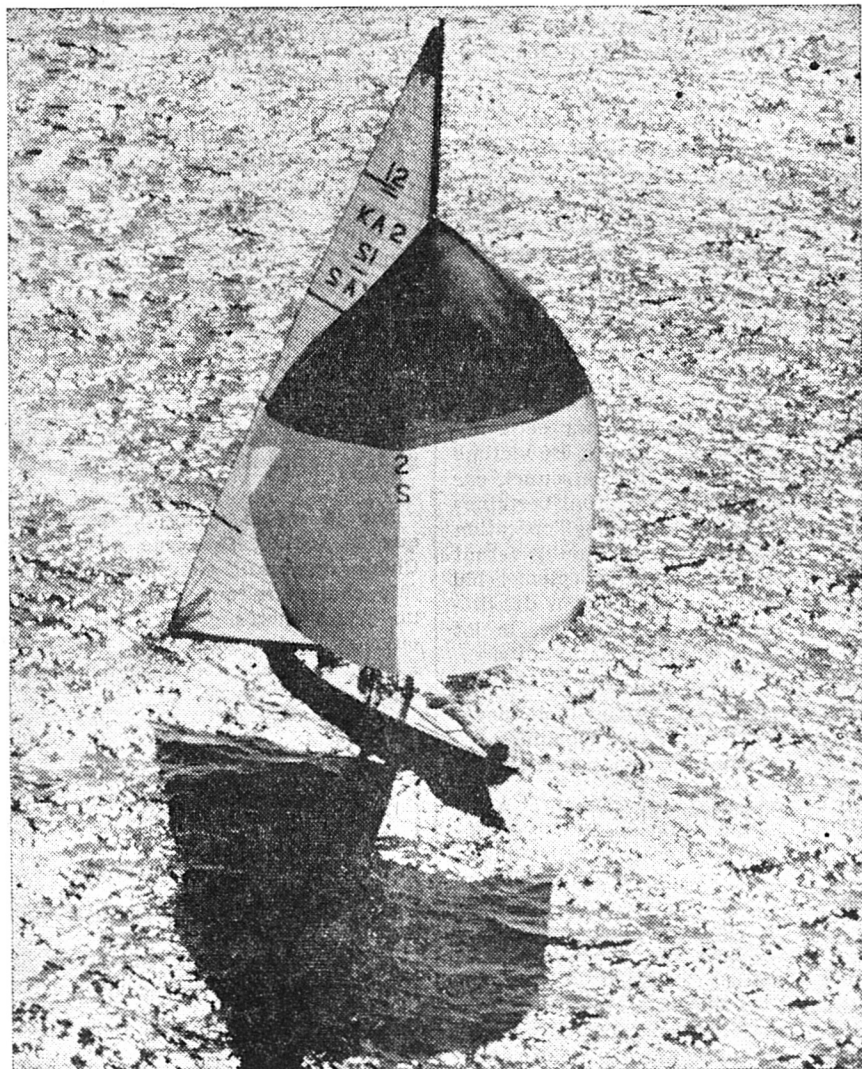
Diverses manifestations se sont produites lundi en Espagne, au cours desquelles la police est intervenue, procédant en tout à une vingtaine d'arrestations.

A Barcelone, quelques centaines de nationalistes catalans ont tenté de manifester dans le centre de la ville, en criant « liberté », et « Franco non,

démocratie oui ». Ils ont été rapidement dispersés. Une tentative semblable s'est produite dans la cité industrielle de Tarrasa.

D'autres part, des manifestations d'origine syndicale se sont déroulées à Gijon (Asturies), Las Palmas (Canaries) et Sabadell (province de Barcelone).

Sur du plomb fondu ?



L'éclairage très spécial de cette photo montre le yacht australien participant à la Coupe de l'Amérique sous un jour peu ordinaire, et l'eau apparaît comme du plomb fondu. Les épreuves de la coupe ont débuté mardi 12 septembre au large de la côte est des USA.

UN TÉMOIGNAGE

Des fragments du livre de Svetlana Staline doivent paraître aujourd'hui, dans une centaine de quotidiens et d'hebdomadaires du monde entier. L'ouvrage entier paraît en octobre.

Mais déjà en France, en Angleterre et en Allemagne, d'autres extraits ont été publiés.

Avant de quitter Moscou, la fille de Staline y avait laissé en dépôt deux copies de ses « Lettres à un ami ». Les Soviétiques se sont hâtés d'en communiquer le texte intégral à des éditeurs occidentaux.

Pourquoi ? Pour montrer qu'ils ne craignent aucune révélation. Peut-être aussi parce qu'ils n'étaient pas absolument certains que l'original, tombant aux Etats-Unis dans toute sorte de mains, n'en sortirait pas « revu et corrigé ».

Il faudra voir. En attendant, l'authenticité des extraits d'origine soviétique n'a pas été contestée.

Nous avons là un témoignage d'un intérêt exceptionnel, concernant l'homme qui a réglé selon ses volontés, pendant près de trente ans dans la paix et la guerre le sort de l'URSS et l'action du communisme mondial.

Ce témoignage est celui de sa fille unique, « qui l'aima et le respecta toujours », et qui semble bien avoir été le seul être auquel des sentiments humains l'ont attaché jusqu'à la fin.

Heureux sommes-nous qui ne connaissons en politique ni dieu ni maître et ne croyons personne infail-

lible ! C'est la première réflexion qui vient à l'esprit d'un homme libre, en parcourant ces souvenirs.

« A cette époque (1937) Staline avait commencé à devenir obsédé par sa sécurité et par l'idée fixe qu'on allait attenter à ses jours... Une lutte farouche se déroula au sein du parti et

une grande purge eut lieu.

« ... Staline était alors (1953) âgé de 74 ans et était devenu un dieu pour les Russes.

« ... Il y avait tellement de temps qu'il prenait des décisions qu'on en était venu à le considérer comme immortel.

« Staline mit trois jours à mourir... Aucun écho de tout cela ne parvint au monde extérieur ni même à Moscou. Pour 220 millions de citoyens soviétiques, notre « Grand-Père » ainsi qu'on appelait Staline régnait encore de façon suprême. »

Ces brèves notes et tant d'autres n'ajoutent rien, si l'on veut, aux révélations qu'a faites Khrouchtchev au XX^e congrès. Mais avec Khrouchtchev on pouvait toujours craindre un peu d'affabulation politique. Ici, on sent la vérité vécue.

Le délire de la persécution, dès 1937 !... Les épurations, de plus en plus vastes, reprenant après 1945 pour s'étendre aux pays englobés dans la zone d'influence et pour « frigorifier la Russie », — comme dira Ehrenbourg — sous un implacable réseau policier dont les victimes se comptaient chaque année par centaines de milliers...

Il y a quinze ans de cela. Au train où vont les choses, c'est maintenant de l'histoire ancienne. Le dégel est venu. Les dirigeants soviétiques d'aujourd'hui ont compris ce qu'il entrait de cruelle phobie et de psychose de la solitude dans le régime de terreur qui a pesé sur leur peuple, admirablement courageux.

Il subsiste, certes, des vestiges de despotisme, et des séquelles d'intolérance. Par exemple, cette inscription dans le grand auditorium de l'Université de Moscou, proclamait qu'il n'est de vérité scientifique que dans la

ligne communiste. Ou encore ces récentes condamnations d'écrivains.

Mais il n'est pas douteux que la déstalinisation n'a pas consisté seulement à reléguer loin du Kremlin la momie du « généralissime » et à débaptiser les villes, y compris Stalingrad, qui évoquaient son nom. A mesure que l'Union soviétique a vu se développer sa puissance et un commencement de prospérité, l'arbitraire dictatorial a fait place aux exigences élémentaires de la démocratie.

Au sommet de l'autorité est partagée. A la base, le droit de discussion s'élargit. Il y a quinze ans, qui pouvait imaginer la liberté dont jouissent actuellement les correspondants de presse à Moscou ? Et n'est-il pas significatif que le livre de Svetlana Staline ait été livré de Moscou au public occidental sans le moindre commentaire ? Il est même pas exclu qu'il soit accessible un jour au public soviétique.

L'impression dominante reste cependant celle que nous avons dite.

Aussi longtemps que Staline a été le maître de l'URSS il a été aussi celui de tous les communistes du monde. Ses actes et ses paroles étaient indiscutables. Il était celui qui ne se trompe jamais. Le premier devoir de tout communiste était d'avoir foi, fût-ce contre son sentiment intime, dans la politique et les décisions du chef suprême, dont nous savons maintenant, par ses successeurs et ses proches, de quels terribles complexes il était tourmenté.

Le témoignage de la fille de Staline n'est pas de nature à nuire à un régime qui, peu à peu, se libéralise. C'est un document humain, sans plus. Une leçon, cependant, s'en dégage : c'est qu'ils sont à plaindre ceux qui, en politique, suivent aveuglément un maître et confondent l'action militante avec l'habitude de croire et d'obéir.

VICTOR LAROCK.

Tiré du « Peuple de Bruxelles ».

EN QUELQUES LIGNES

● BOMBAY. — Lundi, une grève générale a été observée dans les Etats indiens d'Assam et de Keraja. Elle a duré 24 h.

● MOSCOU. — Les quelque cent mille Tatars de Crimée qui furent déportés en 1944 par Staline en Ouzbékistan sous l'accusation de collaboration avec les forces allemandes d'occupation, ont été officiellement réhabilités et rétablis dans leurs pleins droits de citoyens soviétiques.

● ALGER. — Le Gouvernement algérien a énergiquement protesté auprès du Gouvernement des Etats-Unis contre « une violation des eaux territoriales algériennes » le 7 septembre, à 3 h. 40, par plusieurs bâtiments américains.

● LA NOUVELLE-DELHI. — La chute d'un épais brouillard a mis fin à six heures de tir entre les soldats chinois et indiens à la frontière du Sikkim et du Tibet, lundi matin.

● NEW YORK. — Les 49 000 instituteurs new-yorkais appartenant à la Fédération unie des enseignants ont rejeté les dernières propositions de la Municipalité laissant ainsi lundi, premier jour de la rentrée, près d'un demi-million d'écoliers sans pupitre.

● PHOENIX. — Le procès de Robert Smith, lycéen de 18 ans, qui massacra de sang froid, le 12 novembre dernier, cinq personnes dans une école de coiffure de Mesa (Arizona) s'est ouvert lundi à Phoenix (Arizona).

● NEW YORK. — Dans une lettre adressée à M. Thant, le représentant permanent d'Israël, M. Rafaël, a rejeté une initiative syrienne visant à faire intervenir la Croix-Rouge internationale pour obtenir le rapatriement chez eux des réfugiés originaires de la partie de la Syrie sous contrôle israélien.

● WASHINGTON. — Mélina Mercouri a pris la tête lundi d'un groupe d'une vingtaine de manifestants qui ont défilé devant la Maison-Blanche pendant que le roi Constantin s'entretenait avec M. Johnson. Les manifestants chantaient l'air du film « Jamais le Dimanche » et brandissaient des pancartes proclamant : « Président Johnson, méfiez-vous des dictatures royales ».

● CARACAS. — La police vénézuélienne a découvert un vaste plan terroriste qui devait être appliqué dans l'Etat de Trujillo, à environ 600 km. au sud-ouest de Caracas.

● LONDRES. — M. Heath, chef de l'opposition britannique, a nommé comme nouveau président du parti, l'un de ses meilleurs amis, M. A. Barber, 47 ans, ancien ministre de la Santé. M. Barber succède à M. du Cann, 43 ans.

● DAMAS. — Le Ministère syrien de l'éducation a décidé de nationaliser tous les établissements d'enseignement privé.

● AICHACH. — Six cochons d'une ferme de Metznerried près d'Aichach en Bavière ont totalement dévoré un garçon de quatre ans.

● KINSHASA. — La conférence au sommet de l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) s'est ouverte lundi en fin d'après-midi dans le palais du Parlement à Kinshasa.

● NEW YORK. — La grève aux usines Ford a été déclenchée le 6 septembre, après l'échec de la dernière tentative d'accord. Le conflit, en effet, avait été soumis à une commission d'arbitrage. La solution envisagée a échoué en raison de l'intransigeance de la direction des usines Ford. Ainsi, 160 000 ouvriers des 107 fabriques disséminées dans 35 Etats américains sont sans travail. La perte en salaires que subissent les usines Ford s'élève à 5 millions de dollars par jour.

Grand Conseil vaudois: Crédits pour l'Hôpital cantonal et encouragement pour l'assurance maladie

Séance du 11 septembre, à 14 h.
Présidence: Pierre Duvanel (soc.)

Le Grand Conseil, en début de séance entend deux développements d'interpellations, l'une de M. Décosterd, concernant l'autorisation pour les fonctionnaires d'exercer une charge publique et l'autre de Mme Ménétrety concernant le paiement des salaires des maîtres secondaires lausannois. Le gouvernement répondra mercredi par la voix de Pierre Graber à ces deux interpellations.

Après la prestation du serment par les juges suppléants au Tribunal cantonal et parmi eux, J.-J. Leu (soc.) que nous félicitons encore, le Grand Conseil accorde sans discussion, sur rapport d'Alix Jaccard, les crédits supplémentaires demandés par le Conseil d'Etat et qui se montent à 1 560 770 francs.

PROJET DE DÉCRET ACCORDANT DES CRÉDITS POUR L'HOPITAL CANTONAL

En étape intermédiaire, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accorder un crédit de 12 480 000 fr. pour des travaux à réaliser à l'Hôpital can-

tonal. Ce montant peut paraître important alors que notre canton s'approprie par son plan hospitalier à dépenser plusieurs centaines de millions d'ici à 1980. On doit cependant admettre qu'entre-temps et pour les hospitalisés d'aujourd'hui des travaux d'aménagement des bâtiments existants sont indispensables. C'est la raison pour laquelle le Grand Conseil vote sans opposition l'important crédit qui lui est demandé.

PÉTITION CONCERNANT LES SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT A L'ASSURANCE MALADIE

Cette pétition de l'Avivo préconise la reprise d'une action que notre canton a entreprise en 1964 pour l'encouragement à l'assurance maladie en faveur des personnes âgées de condition modeste. L'action de 1964 a permis l'affiliation de 16 000 personnes dont 12 000 ont bénéficié ou bénéficient encore des subsides de l'Etat. Cette action a coûté près de deux millions et, après avoir été brusquement stoppée en laissant pour compte de nombreux intéressés, elle semblait devoir être reprise pour 1967. Il n'en a rien été et l'on comprend que des im-

patiences se manifestent. Le socialiste Vautier, médecin à Orbe, est bien placé pour faire remarquer au Grand Conseil et surtout au Conseil d'Etat que de nombreuses personnes âgées de condition modeste n'ont pas pu bénéficier de la première action et qu'elles attendent un nouveau et rapide geste en leur faveur de la part de l'Etat. Le conseiller d'Etat Schumacher refuse de prendre un engagement dans ce sens et la pétition sera transmise à la commission extra-parlementaire qui s'occupe de la mise sur pied d'un nouveau projet de loi sur l'assurance maladie. Cette affaire est donc après rapport de J.-P. Gloor (soc.) provisoirement liquidée.

PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA PROFESSION DE MAÎTRE DE SKI

Cet objet a été examiné en premier débat et il y a suscité nombre d'interventions dont plusieurs émanent de socialistes. Nous en reprendrons l'analyse en second débat.

Après avoir accordé deux recours en grâce, le Grand Conseil s'est séparé et reprend séance mardi à 9 h. 30.
RAYMOND LAMBERCY.